



PHILIPPE FOLLIOT

DÉPUTÉ DU TARN

BULLETIN D'INFORMATION DU DÉPUTÉ DE LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DU TARN Albi • Castres • Montagne • Réalmontais

Au Parlement LES CHIFFRES CLEFS

4052

amendements
déposés ou signés

978

interventions en
commission et dans
l'hémicycle

29

questions orales au
Gouvernement

357

questions écrites au
Gouvernement

97

propositions de
lois déposées ou
cosignées

2

rapports rédigés

Philippe FOLLIOT parmi
les 150
députés les plus actifs

selon le site indépendant :
nosdeputes.fr

MARS 2017 - N°23
SPÉCIAL BILAN DE MANDAT 2012 - 2017

Le respect des engagements tout comme la fidélité à mes convictions sont des valeurs essentielles pour moi. Comme je l'avais fait en 2007 et 2012, ce bilan de mandat résume et condense, de façon assurément non exhaustive, cinq années passées au service du Tarn et de la France.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ces pages, avec ma suppléante Gisèle DEDIEU et mon équipe parlementaire, nous nous sommes impliqués sans compter durant cette législature, tant en circonscription qu'à l'Assemblée nationale.

A l'heure où la politique est parfois critiquée pour ne pas dire décriée, par une action menée sans relâche et avec enthousiasme, j'ai choisi, en toute loyauté, d'honorer ma promesse et de rester :

UN DÉPUTÉ POUR TOUS, UN DÉPUTÉ PROCHE DE VOUS.

Amitiés,
Philippe FOLLIOT ■

SOMMAIRE

2	Mes engagements	17	Les questions écrites
3	Le rôle du député	19	Les questions au Gouvernement
4	Le vote des lois	20	Combats pour la circonscription
6	Interventions en séance	24	Divers
9	Propositions de loi déposées et cosignées	27	Proche des citoyens
12	Vie parlementaire	30	La semaine-type du député
14	La Commission Défense	31	L'équipe parlementaire

MES ENGAGEMENTS

Un député

LIBRE

SOLIDAIRE DU GROUPE UDI, MON ESPRIT INDÉPENDANT M'A TOUJOURS CONDUIT
À PRIVILÉGIER L'INTÉRÊT GÉNÉRAL LORS DE MES VOTES

ELU D'OPPOSITION CONSTRUCTIVE, J'AI COMBATTU NOMBRE DE TEXTES DE LA MAJORITÉ
SOCIALISTE SORTANTE MAIS JE N'AI PAS HÉSITÉ À DÉFENDRE UN TEXTE
S'IL ALLAIT DANS LE BON SENS ET À PARTICIPER À SON PERFECTIONNEMENT

Un député

POUR TOUS ET PROCHE DE VOUS

PRÉSENT SUR LE TERRAIN ET ACCESSIBLE GRÂCE AUX PERMANENCES QUE NOUS TENONS, AVEC MA SUPPLÉANTE GISÈLE DEDIEU,
HEBDOMADAIREMENT À CASTRES ET ALBI, MENSUELLEMENT À ST JUÉRY ET CHAQUE TRIMESTRE DANS LES CANTONS AINSI QUE LES
RÉGULIERS "CAFÉ AU CAFÉ" (ALBI ET CASTRES)

PROMOTEUR DU TERRITOIRE, JE DÉFENDS LES INTÉRÊTS TARNAIS À PARIS ET PARTOUT EN FRANCE

INVESTI DANS LES DOSSIERS LOCAUX, JE RENCONTRE RÉGULIÈREMENT LES FORCES VIVES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE
(CHEFS D'ENTREPRISES, SYNDICATS...) AINSI QUE LES ACTEURS DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
(ASSOCIATIONS, COOPÉRATIVES, MUTUELLES ...)

ACCOMPAGNANT L'ACTIVITÉ DES TERRITOIRES, JE PARTICIPE AUX INAUGURATIONS, FÊTES,
MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES...

Un député

ACTIF À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

CLASSÉ DANS LES 150 PREMIERS DÉPUTÉS DEPUIS 2012 (selon l'observatoire citoyen indépendant nosdeputes.fr)

PRÉSENT, ASSIDU ET ACTIF TANT EN COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES QUE DANS L'HÉMICYCLE

Un député

ACCESSIBLE

UNE LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE PAR INTERNET, DES BULLETINS DE FIN D'ANNÉE
ET DES LETTRES AUX ÉLUS LOCAUX CHAQUE MOIS

DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES FRÉQUENTES

UN SITE INTERNET MIS À JOUR QUOTIDIENNEMENT ET UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
(FACEBOOK ET TWITTER) POUR MIEUX COMMUNIQUER

DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS CHAQUE JOUR

Philippe Folliot à cœur ouvert

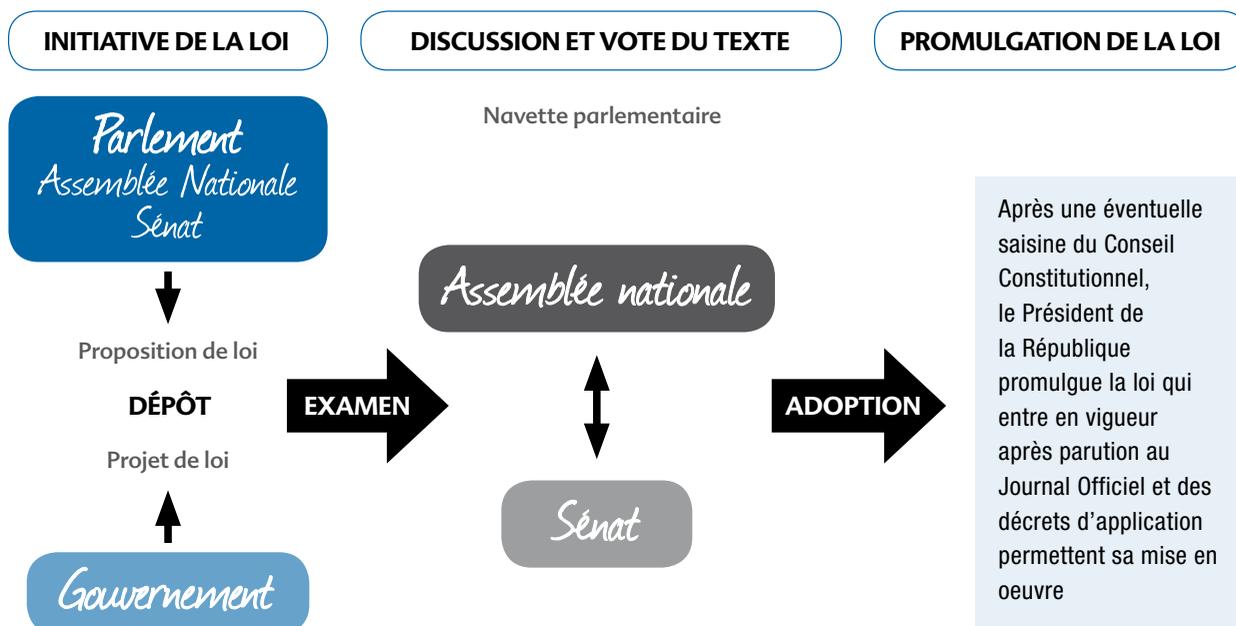
LE RÔLE DU DÉPUTÉ

Depuis sa première élection, Philippe FOLLIOT a toujours eu à cœur d'être transparent et de défendre les intérêts de ses concitoyens. Pour lui, **se battre pour les dossiers locaux et communiquer très librement et sans artifices** sont les deux piliers pour réconcilier les citoyens avec la vie politique. Si le chemin vers cet objectif reste long et semé d'embûches, son action quotidienne de législateur reste guidée par ces principes.

Dans la V^{ème} République, avec le Sénateur, le Député est le véritable législateur. Ainsi, il :

- Vote la loi
- Contrôle le Gouvernement
- Évalue les politiques publiques
- Est au service de la population et de ses concitoyens

Le fonctionnement parlementaire et de l'Assemblée nationale



Premier

DÉPUTÉ TARNAIS

sur les présences et interventions en commission, les présences et interventions en hémicycle, les propositions de loi écrites et signées, les questions écrites et orales posées aux ministres

Chiffres (des 12 derniers mois pris sur le site indépendant nosdeputes.fr) et classement de Philippe FOLLIOT (national et tarnais)

TOP
20

SUR LE NOMBRE DE
QUESTIONS ÉCRITES AUX
MINISTRES

TOP
50

SUR LE NOMBRE DE
QUESTIONS ORALES AUX
MINISTRES

TOP
100

SUR LES INTERVENTIONS
LONGUES
EN HÉMICYCLE

TOP
100

SUR LE
NOMBRE
D'AMENDEMENTS SIGNÉS

LE VOTE DES LOIS

Depuis de nombreuses années, les parlementaires étudient trop de textes. Les lois sont, selon de nombreux spécialistes, trop bavardes. On assiste donc à une prolifération législative infernale allant de pair avec une dégradation de la qualité du droit produit. En France, **dès qu'un problème se pose... une loi est votée dans l'urgence** et parfois les décrets d'application mettent des mois voire des années à être publiés !

S'il faut déplorer ce phénomène, Philippe FOLLIOT reste néanmoins très actif et présent à l'Assemblée nationale. Membre du Groupe UDI, pour autant, il a toujours suivi une règle simple : **liberté et indépendance** dans son vote. Il lui est ainsi arrivé de voter certains textes issus de la majorité s'ils allaient dans le bon sens et poursuivaient l'objectif de bien commun ou encore de ne pas voter comme la majorité des parlementaires de son groupe quand cela était nécessaire.

Contrairement à la mandature précédente, opposition oblige, il a tout de même plus souvent été amené à voter contre qu'en faveur des textes présentés par les gouvernements s'étant succédés depuis 2012.

IL A VOTÉ POUR :

L'État d'urgence, ses différentes prorogations et le renforcement de ses dispositions

La modernisation, le développement et la protection des territoires de montagne

La loi Renseignement

L'égalité réelle pour l'outre-mer

Le renforcement de la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et l'amélioration de l'efficacité et des garanties de la procédure pénale

La République numérique

La prolongation de l'engagement des forces aériennes au-dessus du territoire syrien, de l'intervention des forces armées en Irak, en Centrafrique et au Mali

La ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires

La reconnaissance des nouveaux droits des malades et des personnes en fin de vie

L'accord européen relatif au sauvetage de la Grèce

La lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière

La réforme du droit d'asile

La modification du délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles

La lutte contre le recours aux mères porteuses

Vote de confiance au Gouvernement

A chaque nouvelle nomination d'un Premier ministre, celui-ci, avec l'accord du Président de la République, forme un Gouvernement. Une fois qu'il est formé, ce dernier est présenté aux députés à l'Assemblée nationale. Le Premier ministre fait alors un discours de politique générale dans lequel il présente ses objectifs et son programme d'action. L'objectif est de recueillir la confiance de l'Assemblée nationale pour gouverner sereinement. Lors de cette législature, Philippe FOLLIOT n'a jamais voté la confiance aux différents gouvernements AYRAULT, VALLS et CAZENEUVE. En effet, il n'a jamais trouvé dans les discours prononcés les réformes et actions concrètes à mettre en œuvre pour redresser notre pays et y a toujours perçu un décalage frappant entre les promesses électorales et l'exercice de la présidence de François HOLLANDE. ■

IL A VOTÉ CONTRE :

- Le projet de loi de modernisation de notre système de santé
- Le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi
- Le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte
- La loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et le redécoupage des régions
- Le projet de loi de refondation de l'école
- La loi de programmation des Finances publiques pour la période 2012 - 2017 et rectificative pour la période 2014 - 2019
- La loi de programmation militaire pour la période 2014 - 2019
- Le mariage pour tous
- Le programme de stabilité pour la période 2013 - 2017
- Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement
- Le projet de loi sur la prévention de la récidive et l'individualisation des peines
- Le projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système des retraites
- La loi bioéthique autorisant sous conditions la recherche sur l'embryon et les cellules souches
- La modernisation des règles applicables aux élections présidentielles

Projet de loi de finances et projet de loi de financement de la sécurité sociale

Le budget est le reflet même des orientations politiques d'un Gouvernement, il permet de voir quelles sont les priorités de celui-ci. En cela, un budget n'est donc pas une succession de chiffres vides de sens mais bien un instrument politique majeur et potentiellement clivant. Il a systématiquement voté contre les projets de lois de finances, projets de lois de financement de la sécurité sociale et leurs textes rectificatifs. En effet, certains des budgets proposés par le Gouvernement et adoptés par la majorité ont été jugés insincères par la Cour des Comptes et d'autres associations et organisations indépendantes. Il ne pouvait donc décemment pas les voter puisqu'ils se basaient sur des prévisions de croissance économique manifestement erronées. Par ailleurs, d'autres budgets présentés contenaient en leur sein des priorités qui n'étaient pas les siennes au détriment de politiques nécessaires à notre pays qui ont en partie été sacrifiées. Enfin, très attaché à l'équilibre des comptes publics et opposé aux budgets en déficit, c'est en cohérence qu'il ne pouvait donner son accord à des budgets impliquant des finances publiques dans un état plus que dégradé. ■

Le 49.3 et les motions de censure

Comme vous le savez, l'article 49.3 de la Constitution a souvent été utilisé lors de cette législature. En effet, lors de la Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et de la Loi Travail, le Gouvernement a dû faire face tant à une opposition de la droite et du centre qu'à une opposition de la gauche et notamment des "frondeurs" du PS. Ainsi, face à un certain enlèvement, à un blocage des discussions et à une majorité de moins en moins claire, le Premier ministre Manuel VALLS a décidé d'utiliser l'article 49.3 pour faire passer en force les textes étudiés.

Par autorisation du Conseil des ministres, le Premier ministre décide d'engager la responsabilité de son Gouvernement sur un texte. Face à cela, l'Assemblée nationale n'est pas démunie et les députés peuvent déposer une motion de censure. Celle-ci doit être déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent le recours au 49.3 et doit être signée par au moins un dixième des membres de l'Assemblée nationale, soit cinquante-huit députés. Son vote doit avoir lieu dans les deux jours suivant son dépôt et seuls les votes en faveur de la motion sont comptabilisés lors du scrutin.

Lorsque le 49.3 a été utilisé et qu'une motion de censure a été déposée, Philippe FOLLIOU a toujours voté la censure pour montrer son désaccord avec le Gouvernement en place ainsi que la méthode. Si aucune censure n'a abouti, elles ont été révélatrices des dissensions et des fractures dans la majorité. ■

IL S'EST ABSTENU SUR :

- Projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique
- Projet de loi Egalité et Citoyenneté
- Projet de loi d'actualisation de la Programmation Militaire 2015-2019
- Projet de loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle
- Projet de loi Biodiversité
- Projet de loi Consommation
- Projet de loi sur l'Economie Sociale et Solidaire
- Projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt
- Projet de loi de séparation et régulation des activités bancaires
- Projet de loi de sécurisation de l'emploi
- Projet de loi d'interdiction du cumul des mandats parlementaires et d'exécutif local
- Projet de loi de liberté de la création, de l'architecture et du patrimoine

INTERVENTIONS EN SÉANCE

C'EST POUR PORTER LA VOIX DES CITOYENS QUE PHILIPPE FOLLIOU INTERVIENT LE PLUS SOUVENT POSSIBLE TANT EN SÉANCE QU'EN COMMISSION. AVEC **PRÈS DE 1000 INTERVENTIONS** LORS DE CE MANDAT, IL RESTE UN DES DÉPUTÉS LES PLUS ACTIFS. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS CERTAINS DES DOSSIERS QU'IL A EU À TRAITER LORS DE CE MANDAT EN TANT QUE PORTE-PAROLE DE SON GROUPE OU À TITRE PERSONNEL.

Montagne

Avant la discussion du projet de loi de modernisation, de protection et de développement des territoires de montagne, Philippe FOLLIOU a souhaité réunir les élus de la Montagne à Lacaune afin de présenter le texte et travailler sur des amendements pour l'enrichir.

Portant leur voix jusqu'à l'Assemblée nationale, c'est en tant que porte-parole du groupe UDI qu'il est parvenu à faire adopter une dizaine d'amendements très concrets au texte sur les volets éducation, santé et aménagement du territoire.

» « Si en effet nos montagnes ont des difficultés, elles sont aussi des territoires d'opportunité, avec des jeunes qui se battent pour tenter de créer des activités, des entreprises. Nos montagnes se caractérisent par un environnement protégé, préservé et, pour nombre d'entre elles, par un chômage peut-être moindre qu'ailleurs et par une insécurité bien moindre. Tous ces éléments nous laissent à espérer » - Séance du 10 octobre 2016

Philippe Folliot défend la traçabilité de la viande

examen du projet de consommation, qui é il y a quelques semaines l'hémicycle, la traçabilité et de la viande fût l'objet angles. Suite à plusieurs amendements déposés par différents députés proposant de rendre l'origine nationale, qu'elle soit fraîche ou dans les produits alimentaires, un long débat s'est tenu. Philippe Folliot a demandé un amendement de son groupe pour que son groupe ait pris part à cet examen de défendre que la viande soit mentalement suite au produit de viande de cheval. Ceci est aussi très important pour les éleveurs qui ont également mis en œuvre pour une viande de qualité qui font des efforts pour assurer la traçabilité. Il est étonnant de voir comment dernièrement ne s'en est pas aujourd'hui, clairement la défense de la traçabilité de la viande et notamment celle qui concerne les plats cuisinés. Il a regretté notamment que la France n'envoie pas un message clair à l'Europe. Ce qui l'aurait mis en position de force alors que la commission européenne doit formuler des propositions sur ce sujet prochainement.

Son intervention

"Il s'agit de faire savoir à l'Europe que l'Assemblée nationale française souhaite unanimement que nous nous orientions vers une solution de traçabilité. La seconde raison est de fond. Au moment où l'Europe est en train, dans le cadre des négociations sur le commerce international, de tout lâcher en matière de produits agricoles, ne rien faire reviendrait à ce que, demain, les consommateurs français et européens trouvent, qu'ils le veuillent ou non, dans leurs assiettes du veau aux hormones, du poulet ou d'autres productions trafiquées aux États-Unis ! Les consommateurs ont le droit de savoir d'où vient la viande qu'ils mangent. Comme nous savons que l'Europe va lâcher sur ce point, la France doit donner un signe fort. La meilleure façon d'aider le ministre et le Gouvernement est de voter de façon unanime ces amendements. C'est un moment essentiel. Trouvons les moyens de nous rassembler et de ne pas lâcher comme l'a fait justement André Chassaigne, mais les politiques que nous sommes tous à militer nous l'avons dit les uns sur les autres, nous sommes tous d'accord si nous sommes tous dans le

Consommation

Fin 2013, dans le cadre du vaste projet de loi Consommation, le député de la première circonscription du Tarn a pu porter ses convictions sur de nombreuses thématiques en opposition avec le Gouvernement, notamment contre l'élargissement de la concurrence dans la vente de produits de santé (contre la vente en ligne des lunettes, verres et lentilles qui se fait au détriment des professionnels indépendants ; contre l'élargissement aux grandes surfaces de la vente des tests de grossesse au détriment du réseau de pharmaciens) ou en matière alimentaire : reprenant sa proposition de loi contre le gaspillage alimentaire, il a plaidé pour l'institutionnalisation des réseaux de collecte et distribution des denrées invendues par les grandes surfaces à destination des plus démunis ; pour une traçabilité des denrées alimentaires ou encore pour une précision de la mention "fait maison" concernant les restaurants.

» « Pour nous, à l'UDI, contrôle ne doit pas rimer avec défiance ou suspicion a priori à l'égard des professionnels, artisans, commerçants, exposants, vendeurs à domicile, toutes celles et tous ceux qui doivent pouvoir exercer leur travail, dans des conditions souvent difficiles, de la meilleure façon possible. Ils doivent déjà faire face à une augmentation de la fiscalité et des normes en tous genres. Le matraquage fiscal concerne, pour beaucoup, les entreprises, et notamment les toutes petites entreprises, et l'inflation normative plus encore ! Il faut donc se montrer pragmatique sur ce sujet. Il faut essayer de privilégier autant que possible, et dès que possible, la voie de la médiation afin d'éviter de trop « judiciariser » les rapports économiques, ces derniers ayant besoin de pacification plus que de soupçon » - Séance du 16 décembre 2013

Loi NOTRe

Favorable à la décentralisation, Philippe FOLLIOU s'est montré particulièrement vigilant sur un texte dont l'ambition première était le détricotage territorial au profit des échelons de collectivités les plus éloignés du citoyen comme les nouvelles grandes régions.

› « *Plus on sera éloigné des réalités du terrain, plus on prendra des décisions uniformes, qui ne tiendront pas compte des spécificités des territoires* » - Séance du 30 juin 2015

C'est pourtant ce que le Gouvernement a imposé, avec notamment le transfert de la compétence "transports scolaires" aux régions, alors même que celle-ci était départementale et n'était entachée d'aucun dysfonctionnement criant comme l'a souligné Philippe FOLLIOU. Soutenant plusieurs amendements, il a notamment plaidé et **obtenu l'application d'une "exception montagne"** dans la définition des seuils de population applicables aux fusions de communautés de communes pour que celles-ci restent à taille humaine.

Economie bleue

Dans les discussions relatives au projet de loi Economie bleue, Philippe FOLLIOU s'est exprimé pour soutenir les initiatives en matière de souveraineté sur nos mers, notamment quant à la lutte contre la piraterie ou les incursions illégales dans nos eaux territoriales. Il a défendu plusieurs amendements visant tous à **renforcer la traçabilité des produits issus de la mer** dans le respect des contraintes européennes, ou encore plaidé pour un **équilibre entre exigence de développement durable et nécessité de développement économique**.

› « *Le groupe UDI votera le texte, même s'il manque un peu de vision globale et de souffle, en particulier au sujet de l'outre-mer auquel nous devons pourtant 97,5 % de notre domaine maritime. Sans doute devons-nous un jour réfléchir plus globalement au lien qui unit la mer et l'outre-mer, qui sont indissociables. Le texte comporte des avancées positives assez significatives. Même s'il ne va pas assez loin, il va dans le bon sens, ce qui mérite d'être souligné* » - Séance du 3 février 2016

Transparence de la vie publique

Depuis sa première élection, **Philippe FOLLIOU a toujours appliqué le principe de transparence**. Sur son activité à l'Assemblée nationale comme sur sa présence sur le terrain en passant par la gestion de sa réserve parlementaire, il a toujours souhaité rendre publique son action de député et **s'est toujours engagé en faveur d'un Parlement transparent**.

En 2013, un texte sur la transparence de la vie publique a été étudié par les parlementaires et c'est naturellement que le député tarnais a participé à son élaboration.

› « *Quand on a la chance et l'honneur d'exercer cette fonction parlementaire, surtout dans une circonscription rurale qui compte plusieurs dizaines de communes – la circonscription dont je suis l'élu en contient presque une centaine – cela occupe largement quelqu'un à temps complet si l'on veut assumer de la même façon un travail législatif sérieux et une présence sur le terrain* » - Séance du 18 juin 2013

Langues régionales

Philippe FOLLIOU a vivement appuyé le récent texte sur la reconnaissance du statut des langues régionales car il met en avant, d'une part, la dimension identitaire et patrimoniale de ces dialectes participant à la richesse de notre langue ainsi que, d'autre part, la promotion de la francophonie.

› « *Lou biais, c'est le bon sens paysan : je pense que nous devrions aborder ce texte ainsi, avec bon sens, avec biais. Certes, il ne fera pas bouger fondamentalement les choses mais il est important de reconnaître à leur juste place les langues régionales, de les protéger et, plus encore, de faire en sorte qu'elles soient mieux parlées. Je voudrais rendre hommage à tous ceux qui travaillent en ce sens, dans les calandretas, et à tous les acteurs du tissu associatif qui agissent bénévolement pour que continue à exister cette richesse de notre pays* » - Séance du 30 novembre 2016

Prédication subversive

Fin 2016, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET proposait une loi visant à créer un délit de prédication subversive couvrant à la fois le prêche et la propagande, par des paroles ou écrits publics et réitérés, d'une idéologie qui fait prévaloir l'interprétation d'un texte religieux sur les principes constitutionnels et fondamentaux de la République. Ce délit aurait été puni d'une peine de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

› « *Les discours et les enseignements prônant la supériorité des lois religieuses sur les principes constitutionnels et fondamentaux de la République sont responsables du phénomène extrêmement préoccupant de la radicalisation qui concerne bon nombre de nos concitoyens et de personnes résidant en France, jeunes ou moins jeunes. Ils s'opposent frontalement au principe de laïcité auquel nous sommes très attachés. Sous des apparences trompeuses, difficilement décelables, sous des propos parfois lissés, les prédicateurs incitent à la haine qui peut mener au passage à l'acte* » - Séance du 13 octobre 2016

Porte-parole de son groupe, Philippe FOLLIOU a déploré que la majorité n'ait pas soutenu ce texte nécessaire.

Reconnaissance du vote blanc

Dans le cadre de cette proposition de loi déposée par le Groupe UDI et adoptée à l'unanimité, Philippe FOLLIOU a promu la reconnaissance du vote blanc, essentielle dans la mesure où elle participe au renouveau démocratique, octroyant à ceux qui ne se reconnaissent pas dans l'offre politique la possibilité de voir leur vote identifié.

› « *Aujourd'hui, nous avons l'occasion de réaliser un acte symboliquement fort, et d'avancer sur ce sujet. Le vote blanc ne doit pas être l'Arlésienne de la République : on en parle toujours, mais on trouve toujours une bonne raison de ne pas le reconnaître comme un vote à part entière. C'est assurément dommage* » - Séance du 28 novembre 2013

Seulement, de retour à la commission des Lois de l'Assemblée Nationale après la première lecture au Sénat, les socialistes, majoritaires, ont repoussé la date d'entrée en vigueur de l'application du vote blanc après les municipales de mars 2014 ... application que l'on attend toujours.

Accès à l'eau

Mardi 14 juin 2016, l'Assemblée nationale étudiait la proposition de loi visant à la mise en œuvre effective du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. Si l'eau constitue certainement l'un des défis les plus importants de notre siècle, l'article 5 du projet de loi instituait un Fonds de solidarité du droit à l'eau dont les recettes auraient été constituées par une contribution de 0,5 centimes d'euro par litre d'eau embouteillée vendue en France. Philippe FOLLIOU a donc déposé un amendement de suppression de cet article :

» « Les entreprises d'embouteillage d'eaux minérales sont déjà pas mal taxées avec la TVA, le droit d'accise – il est important –, la surtaxe municipale – elle aussi très importante. Si des grands groupes, des multinationales, rayonnent à l'échelle mondiale, un certain nombre de PME travaillent aussi dans ce secteur – ma circonscription en compte deux. Ce sont des entreprises familiales qui, du reste, essaient de travailler de la meilleure façon qui soit pour maintenir l'emploi et les centres de décision au cœur de nos territoires ruraux. Ces entreprises qui sont en zones de montagne ou de moyenne montagne permettent à une partie de la population de travailler en restant au pays. Il serait contradictoire, demain, de les fragiliser, de même que leurs capacités d'investissement, d'embauches, de recherche et d'innovation. Cela a été dit : ce secteur représente 10 000 emplois directs et 30 000 emplois induits ». - Séance du 14 juin 2016

Le Député du Tarn est parvenu à obtenir la suppression de ce dispositif.

Ecole

En mars 2013, Philippe FOLLIOU est intervenu en séance dans le cadre du projet de loi relatif à la refondation de l'école. Regrettant les schémas d'opposition droite/gauche un peu stériles, il s'est dit déçu et inquiet quant à l'application de ce texte qu'il voit plus comme un texte de réglementation que de refondation. En effet, si l'école a besoin d'être réformée, il aurait fallu prendre le temps de la concertation et du dialogue. La question des rythmes scolaires notamment, si elle est légitime, aurait dû permettre d'arriver à un consensus national en faveur de la valorisation des parcours de chaque écolier.

» « En ce qui me concerne, tout comme d'autres parmi nous, je dois beaucoup, je dois même tout à l'école publique, à l'école de la République. J'ai bénéficié de bourses. Je rappelle que les bourses sont attribuées en fonction de deux types de critères : des critères sociaux et des critères de mérite. Un certain nombre d'enfants issus de milieux très modestes font des efforts très significatifs et encouragés par leur famille. Pour eux, au-delà de l'aspect financier, les mentions sont un facteur de motivation. Revenir là-dessus ne serait donc pas un progrès, mais bien une régression ». - Séance du 15 mars 2013

Défibrillateur cardiaque

Regrettant le manque de concorde lors des discussions en commission des affaires sociales, Philippe FOLLIOU s'est prononcé pour cette nouvelle loi qui, selon lui, présente un intérêt certain puisqu'elle vise à pallier l'absence de stratégie de développement global des défibrillateurs.

Ainsi, même si l'ensemble des questionnements pratiques ne sont pas réglés à l'issue des débats, Philippe FOLLIOU a salué cette proposition de loi et a assuré du soutien de son groupe pour ce texte ambitieux et responsable qui a été in fine adopté à l'unanimité.

» « Si l'utilité du défibrillateur n'est plus à prouver, le problème aujourd'hui réside dans l'inégale répartition sur le territoire national des instruments. L'équipement en défibrillateur entièrement automatique varie ainsi de 5 à près de 4 000 pour 100 000 habitants. Pour votre parfaite information, il y en aurait une dizaine rien qu'à l'Assemblée nationale ! Là réside toute l'iniquité : en cas d'accident cardiaque, mes chances de survie ne seront pas les mêmes à l'Assemblée nationale, dans les monts de Lacaune ». - Séance du 13 octobre 2016

Porte-parole du groupe UDI

Sur de nombreux dossiers, le député du Tarn a régulièrement été porte-parole du groupe UDI en séance sur des questions variées pour lesquelles son expertise fait l'unanimité auprès de ses collègues. Il a donc précisé les positions du groupe UDI devant la représentation nationale :

- Loi Montagne
- Pénalisation de la prédication subversive
- Droit des étrangers
- Activités privées de protection des navires
- Résolution relative aux enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970
- Débat sur les opérations extérieures de la France
- Loi de programmation militaire et actualisation de la loi de programmation militaire 2015-2019
- Livre blanc de la défense
- Emploi des forces armées
- Prolongation de l'engagement des forces aériennes au-dessus du territoire syrien
- Autorisation de la prolongation de l'intervention des forces armées en Irak
- Prolongation de l'intervention française en Centrafrique
- Prolongation de l'intervention des forces françaises au Mali
- ...

Logiquement, c'est surtout sur les questions de défense qu'il traite en commission que Philippe FOLLIOU intervient à la tribune de l'hémicycle puisqu'il est le référent de son parti en la matière.

PROPOSITIONS DE LOI DÉPOSÉES ET COSIGNÉES

L'UNE DES TROIS PRINCIPALES MISSIONS DU DÉPUTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE EST DE CRÉER LA LOI. IL PEUT DÉPOSER DES PROPOSITIONS DE LOI SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, QUI SERONT ENSUITE ÉTUDIÉES OU NON EN SÉANCE. CETTE PRÉROGATIVE LÉGISLATIVE EST PARTAGÉE AVEC LE GOUVERNEMENT QUI, LUI, DÉPOSE DES PROJETS DE LOI QUI ONT PLUS DE POIDS. POUR AUTANT, LES DÉPUTÉS PEUVENT DÉPOSER DES TEXTES QUI SERONT ÉTUDIÉS LORS DE CE QUE L'ON APPELLE LES NICHES DES GROUPES PARLEMENTAIRES.

VOICI LES PROPOSITIONS DE LOI QUE PHILIPPE FOLLIOU A DÉPOSÉES ET COSIGNÉES LORS DE CETTE LÉGISLATURE :

PPL déposées sur le Bureau de l'Assemblée nationale :

- **NOUVEAU CONTRAT D'AVENIR PLUS FAVORABLE AUX 26 000 BURALISTES ET MOINS COÛTEUX POUR LE BUDGET DE L'ÉTAT** ; Les buralistes sont au nombre de 26000 dans notre pays. Ils accueillent chaque jour 10 millions de clients. Dans la France entière, **tant dans la France rurale que dans les quartiers, le bar-tabac-presse est un lieu essentiel de convivialité, d'échange et de dialogue.** Il y est souvent le dernier « service public ». Pourtant, ils sont inquiets. La généralisation du paquet neutre et les nouvelles hausses de taxes qui risquent encore d'accroître le différentiel de prix entre la France et ses pays limitrophes vont fragiliser plus encore un réseau qui voit déjà 1000 buralistes mettre chaque année la clé sous la porte. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau contrat d'avenir, Philippe FOLLIOU a déposé une proposition de loi visant à **refuser toute nouvelle hausse des prix du tabac ; permettre aux seuls buralistes de vendre du tabac ; augmenter leur rémunération ; mettre en place une meilleure sécurité des bureaux de tabac ; mettre en œuvre un plan de lutte contre le commerce parallèle et un plan pour une plus grande diversification du métier.**

Rapport d'un parlementaire en mission

Nommé parlementaire en mission sur le devenir de l'île de La Passion (Clipperton) par le Premier ministre en septembre 2015, Philippe FOLLIOU a remis officiellement le jeudi 9 juin 2016, à Madame George PAU-LANGEVIN, Ministre des Outre-mer, le rapport qui en résulte.

Dans celui-ci intitulé « Assurer la gestion durable et la protection de l'unique territoire français du Pacifique Nord – Valoriser l'île de La Passion (Clipperton) par l'implantation d'une station scientifique à caractère international », Philippe FOLLIOU formule 21 recommandations.

Il préconise de créer une collectivité ad-hoc sur le modèle des Terres Australes et Antarctiques Françaises, et propose de mettre en œuvre des mesures urgentes de gestion et de conservation, en procédant notamment à l'enlèvement des déchets, à la neutralisation des munitions datant de la seconde guerre mondiale, ainsi qu'à l'atténuation des facteurs de déstabilisation du milieu.

La renégociation des accords de pêche est un objectif fondamental, avec la fin de la gratuité des licences de pêche.

L'ensemble de ces mesures ont pour vocation à favoriser l'implantation d'une station scientifique à caractère international, seule manière de réaffirmer la souveraineté nationale tout en valorisant ce territoire de la République en protégeant ses espaces et ses richesses environnementales et halieutiques.

■ **LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX** ; Si le Gouvernement a reconnu l'existence des déserts médicaux, celui-ci n'a pas fait preuve d'un grand activisme pour lutter contre ce fléau particulièrement inquiétant pour l'avenir de nos territoires et des populations souhaitant y demeurer. Cette proposition de loi contient de nombreuses dispositions parmi lesquelles un **renforcement de la formation et des incitations à destination des médecins pour les faire exercer dans le rural ainsi qu'un assouplissement du numerus clausus. Dépassant les incitations ministérielles, ce texte propose de les renforcer, en établit de nouvelles et contient un arsenal de mesures relativement contraignantes** marquant la prise en considération de la réalité dramatique de ce que représentent les déserts médicaux pour qui y vit.

■ **USAGE DU FRANÇAIS PAR LE PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL À BORD DES TRANSPORTS INTERNATIONAUX À L'ARRIVÉE OU AU DÉPART DE FRANCE** ; Ce texte a pour objectif de lutter contre une pratique en plein essor dans les avions au départ ou à destination de France, notamment de la part de compagnies aériennes étrangères : l'absence de traduction des consignes de sécurité et autres informations en français à bord. Cette nouvelle habitude représente un véritable manquement aux exigences de sécurité des passagers et d'égalité d'accès à l'information entre eux (dans la lignée de la loi Toubon) ce qui est d'autant plus dommageable que dans ces aéronefs au départ ou à destination de nos aéroports pourrait justement être promue la francophonie, notamment à destination des voyageurs étrangers.

parlement

Lutte contre le gaspillage alimentaire: «une véritable avancée» selon P.Folliot

Ce jeudi 21 mai, dans le cadre du débat sur le projet de loi «transition énergétique», ont été adoptés à l'unanimité des **une proposition de loi pour lutter contre le gaspillage alimentaire. L'adoption de ces amendements, dans l'esprit**

■ **GESTION LOCALE DES SURPLUS ALIMENTAIRES** ; Si depuis quelques années les grandes surfaces sont sensibilisées au gaspillage et permettent désormais aux associations de collecter une partie de leurs invendus pour redistribution aux banques alimentaires, cette démarche manque encore d'institutionnalisation. Ce texte vise donc à permettre aux communes et communautés de communes et d'agglomérations d'organiser un circuit local de récolte et redistribution de ces denrées dans le respect des normes sanitaires, permettant d'allouer des crédits pour soutenir le dispositif devenant une compétence d'action des communes et regroupements de communes.

■ **LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE** ; La *Vespa Velutina* introduite en France en 2004 représente depuis un véritable danger pour les apiculteurs français, puisqu'elle ravage les ruches d'abeilles européennes : pour la biodiversité, car le frelon asiatique n'a ici aucun prédateur naturel, et pour la sécurité des personnes étant donné que plusieurs d'entre elles sont décédées des suites de piqûres multiples de ce frelon. Ce texte vise donc à **classer le frelon asiatique dans la catégorie des espèces nuisibles** pour en contenir la prolifération, à défaut de pouvoir l'exterminer.

Suite à l'intervention de Philippe Folliot

Le frelon asiatique classé "espèce envahissante"

Depuis plus de trois ans, Philippe Folliot se bat pour que le frelon asiatique soit placé en espèce nuisible. Conscient que ce nombreux députés, a redéposé cette proposition de loi afin d'alerter le gouvernement sur l'importance d'endiguer ce frelon asiatique

2012, ceux-ci, dans des courriers du 26 décembre et du 3 janvier dernier, annoncent le classement du frelon asiatique envahissante au titre de l'environnement au titre de la pêche maritime de classement

environnement

Frelon asiatique: le député Folliot gagne la partie

Depuis plus de trois ans, Philippe Folliot se bat pour que le frelon asiatique soit placé en espèce nuisible. Conscient que celui-ci constitue une véritable menace pour la biodiversité, la sécurité des personnes et qu'il fragilise considérablement le secteur apicole, le député du Tarn avait déposé en novembre 2011 une proposition de loi réclamant la mise en place de moyens efficaces pour lutter contre la prolifération de cet insecte. En novembre 2012, Philippe Folliot, soutenu par de nombreux députés, a redéposé cette proposition de loi afin d'alerter le gouvernement sur l'importance d'endiguer ce fléau, en réclamant un classement dans la catégorie des «espèces nuisibles», au sens du code rural, La mise en œuvre de programmes de lutte va soulager les apiculteurs.

Après avoir alerté à plusieurs reprises Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, mais aussi Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche, au cours du deuxième trimestre 2012, ceux-ci ont annoncé le classement du frelon asiatique comme espèce envahissante au titre du code de l'environnement et de la pêche maritime. Les arrêtés de classement, pris prochainement, permettront l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de lutte obligatoire au niveau national, et surtout au niveau départemental. Ce dont les apiculteurs du Tarn ont bien besoin.

La guerre est déclarée contre le frelon asiatique qui va être classée espèce envahissante... et surtout nuisible. / Photos DOM, archives A.M. Delbouge

La Loi FOLLIOT sur Clipperton adoptée à l'unanimité

Philippe Folliot défend l'île « oubliée » de Clipperton dans le Pacifique



Les questions de souveraineté nationale, et notamment dans nos territoires ultra-marins, est un élément auquel Philippe FOLLIOT accorde la plus grande vigilance. Suite à sa mission sur Clipperton et à la remise du rapport qui en est issu, Philippe FOLLIOT a déposé une proposition de loi visant à concrétiser ses observations et recommandations. Par ce texte (« Loi portant modification de la loi n°55-1052 du 6 août 1955 visant à donner un statut à l'île de Clipperton »), un des rares du quinquennat à avoir été adopté à l'unanimité, il souhaitait modifier le nom de cette île française, seule possession que nous avons dans le Pacifique-nord, par "La Passion" comme marqueur de réappropriation de l'îlot convoité par le Mexique, du fait du relatif abandon de celle-ci par nos pouvoirs publics. Par ailleurs, il sou-

haïte qu'une base scientifique y soit installée afin d'y préserver la souveraineté française et que l'île puisse représenter un intérêt pour la nation quand elle en représente déjà un pour la communauté scientifique. Enfin, il désire que cette île et la zone économique exclusive qu'elle engendre soient dotées d'un statut administratif particulier s'accompagnant de moyens, comme c'est le cas pour les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) afin de reconnaître pleinement et définitivement notre souveraineté sur ces territoires.

Propositions de loi cosignées :

- Accès aux soins égal sur l'ensemble du territoire
- Pénalisation de la prédication subversive
- Introduction d'une formation obligatoire sur l'histoire et le fonctionnement des institutions européennes dans les programmes scolaires de l'école élémentaire et du collège
- Proposition de loi relative aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants
- Création d'un volontariat international senior en entreprise
- Réforme du Régime Social des Indépendants (RSI)
- Garantie de la présence équilibrée des services publics sur le territoire dans le cadre de la réforme territoriale
- Mobilisation des opérateurs de communications électroniques et les collectivités territoriales pour organiser l'accès au téléphone portable et à internet dans les territoires ruraux
- Favoriser la reprise des commerces de proximité
- Promotion de l'efficacité énergétique
- Ratification la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
- Aggravation de la peine d'inéligibilité applicable aux élus et membres du Gouvernement pour les délits portant atteinte à la moralité publique
- Création des hôpitaux de montagne
- Reconnaissance du vote blanc aux élections
- ...

LES CHIFFRES :

1711
ANNÉE DE LA DÉCOUVERTE
DE L'ÎLOT

29 m
POINT CULMINANT

2015
PREMIÈRE VISITE D'UN
REPRÉSENTANT FRANÇAIS,
PHILIPPE FOLLIOT, SUR
PLACE

92 m
PROFONDEUR MAXIMALE
DU LAGON

11 millions
DE CRABES

1000 km
DE DISTANCE DE LA TERRE
LA PLUS PROCHE

110 000
FOUS MASQUÉS (plus grande
colonie au monde)

425 220 km²
DE ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE
(plus que les 345 000 km² pour la
métropole, Corse incluse)

115
ESPÈCES DE POISSONS

7 km²
SUPERFICIE
(lagon inclus)

54
ESPÈCES
D'ALGUES

VIE PARLEMENTAIRE

Ph. Folliot à la commission d'enquête sur les services

Le 30 janvier, Philippe Folliot a été nommé secrétaire de la commission d'enquête sur le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés. Présidée par Christophe Cavad, le député du Gard, cette commission va examiner le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements

radicaux armés et, notamment, des filières jihadistes. Elle aura pour but d'émettre des observations sur les services de renseignement. Lors de la réunion constitutive, le député tarnais a insisté sur le fait que cette commission n'aura pas vocation à s'intéresser à des affaires judiciairisées mais aura pour but de mettre en lumière le fonctionnement des services de renseignement français.

Ne bradons pas notre territoire maritime !

Malgré les lecteurs de l'excellent roman d'Irène Frain *Les naufrages de l'île Tromelin*, personne, ou presque, n'a entendu parler de cet îlot situé dans l'Océan Indien, à 450 km à l'est de Madagascar, et à 535 km au nord de la Réunion. De par notre volonté de faire re-

venir les dépendances, l'usage des ressources du vaste territoire peut se comprendre. Mais que vous votre maison et vos déchets navant plus cher vous ! Cela est différentes clauses de cet accord tagera votre maison tant qu'il

tituler de l'ordre du jour de la séance du jeudi 11 avril 2013

la ratification, par procédure d'examen simplifiée sans débat, du traité franco-mauricien pour la cogestion de Tromelin, nous avons voulu poser une question à la fois de forme et de fond. Celle-ci n'ayant pas été résolue, ce même texte a été retiré de l'ordre du jour de l'examen normal de la séance du 1^{er} juillet 2013.



AU-DELÀ DE L'ASPECT STRICTEMENT LÉGISLATIF, PHILIPPE FOLLIOT S'EST PLEINEMENT ENGAGÉ DANS LE CADRE DE SA FONCTION.

Spécialiste à l'Assemblée nationale des questions relatives à la mer et à l'outre-mer, il a été nommé par Monsieur Manuel VALLS, Premier ministre de l'époque, parlementaire en mission pour rendre un rapport sur le devenir et la valorisation de l'île de Clipperton par l'implantation d'une station scientifique à caractère international.

Il a également été le fer de lance de l'opposition à l'inique traité de cogestion de l'île de Tromelin entre la République française et la République de Maurice faisant reculer deux fois le Gouvernement qui, sous la pression des parlementaires et des plus de 11 000 signataires d'une pétition en ligne, a retiré de l'ordre du jour ce texte en 2013 puis en janvier 2017.

Enfin, en décembre 2014, Philippe FOLLIOT a été nommé Vice-Président de la commission d'enquête parlementaire sur le maintien de l'ordre public chargée d'établir un état des lieux et de faire des propositions en matière de missions et de modalités du maintien de l'ordre républicain, dans un contexte de respect des libertés publiques et du droit de manifestation, ainsi que de protection des personnes et des biens. Celle-ci a eu pour objectif d'auditionner des responsables de la sécurité publique, des autorités civiles et militaires, des acteurs de la

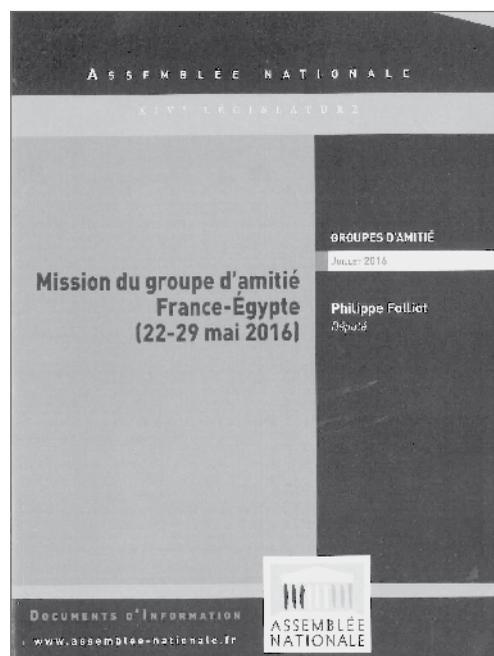
justice, des universitaires ou encore des associations et rendre un rapport en apportant des propositions pour faire face aux évolutions des modes de manifestation. Cette commission d'enquête a d'ailleurs été créée suite aux événements de Sivens.

Groupes d'amitié

A l'Assemblée nationale, les groupes d'amitiés regroupent les députés qui participent à la diplomatie parlementaire. Ils ont pour rôle de tisser un lien étroit et spécifique entre les parlementaires français et étrangers. Ces groupes sont des acteurs de la politique étrangère française et constituent une source d'information importante pour le Ministère des Affaires Étrangères.

A ce titre, Philippe FOLLIOT présidait le Groupe d'Amitié France-Egypte. Il a reçu plusieurs délégations égyptiennes à l'Assemblée nationale et en a constitué une avec quelques collègues pour se rendre sur place dans le cadre d'une mission parlementaire en mai 2016. Il a rencontré le président AL-SISSI et diverses autorités politiques, économiques et religieuses, nationales et locales, et a publié un rapport d'information sur cette mission.

Membre de plusieurs groupes d'amitiés, il a assuré la vice-présidence de certains d'entre eux : France-Afghanistan, France-Allemagne ; France-Nouvelle-Zélande ; France-Maroc ; France-Taïwan ; France-Sénégal ; France-Cambodge ; France-Estonie ; France-Espagne ; France-République Tchèque ou encore France-Bénin.



Les groupes d'étude et de travail

Le député défend la filière granit

Philippe Folliot, accompagné de Thierry Benoit (Député UDI d'Ille-et-Vilaine), a déposé plusieurs amendements sur le projet de loi « consommation » qui était débattu la semaine dernière dans l'hémicycle. Plus spécifiquement sur l'article 23 de ce texte qui traitait de l'indication géographique protégée (IGP). Les amendements déposés par le député, au nom du groupe d'études granit, pierres naturelles, carrières et matériaux de construction, dont il est le président, avaient pour objectif l'élargissement de cette IGP, actuel-

lement destinée aux produits manufacturés, afin de valoriser les savoir-faire ancestraux de nos terroirs, de nos terroirs, ainsi que de certaines filières du territoire national, et plus précisément, pour le Sidobre, celles des pierres naturelles et des métiers des carrières. Après une discussion avec Madame Sylvia Pinel, Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, le gouvernement a accepté la proposition de Philippe Folliot d'adapter la terminologie d'IGP au secteur de la découpe, de l'extraction et de la transformation.

Dans les groupes d'étude, les parlementaires ont pour objectif de travailler sur des questions spécifiques sur lesquelles les commissions compétentes ne peuvent que peu avancer. **Les députés membres préviennent le Gouvernement des mesures législatives à prendre et l'alertent sur l'actualité du secteur. Ils servent de relais à la population, aux associations et plus généralement au monde professionnel du domaine visé.**

C'est pour cela que **Philippe FOLLIOT a souhaité créer un groupe d'étude Granit, pierres naturelles, carrières et matériaux de la construction** dont il a été élu Président. Dans le cadre des travaux du groupe d'étude, il a souhaité défendre et protéger cette filière d'excellence si bien représentée dans le Tarn et notamment dans le Sidobre. A ce titre, Philippe FOLLIOT et les membres du groupe d'étude ont visité les installations d'approvisionnement en matériaux de construction de Paris – Port Victor et ont pu aborder la problématique de l'approvisionnement de Paris en matériaux de construction et revenir sur l'engagement de la filière en faveur de l'économie circulaire et du report modal.

Vice-président du **groupe d'étude sur la question du Tibet**, il reste vigilant sur la situation du peuple tibétain, qui subit un véritable génocide culturel de la part des chinois, et ce dans la plus grande indifférence, et sur la place des droits de l'homme dans la région.

Le rugby à l'Assemblée nationale

Engagé et passionné de rugby, Philippe FOLLIOT est un **grand supporter du CO et du SCA ainsi que de tous les clubs des villages** du département. Par ailleurs, lui aussi chausse de temps en temps les crampons puisqu'il est depuis de nombreuses années **talonneur et co-président du XV Parlementaire**. A ce titre il participe au Tournoi des VI Nations parlementaire et la Coupe du monde parlementaire avec ses coéquipiers. En 2015, il a participé en Angleterre à la sixième Coupe du monde lors de laquelle l'équipe française s'est distinguée par le nombre de parlementaires présents sur le terrain : 9 (!), lui donnant ainsi le titre de vice-championne du monde en termes de parlementaires ayant joué.

Le député junior

Chaque année, les députés avaient pour habitude de laisser leur place aux plus jeunes dans le cadre du Parlement des enfants. Une journée par an, le député était représenté par un enfant d'une école de sa circonscription. Ce dernier siégeait alors sur les bancs du Palais Bourbon et travaillait sur une proposition de loi.

Philippe FOLLIOT s'est beaucoup investi dans ce cadre-là et avait à cœur de rencontrer la classe sélectionnée et le député junior qui chaque année l'accompagnait aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre.

Depuis maintenant trois ans, cette initiative a été supprimée par l'Assemblée nationale pour des raisons budgétaires. Si Philippe FOLLIOT a déploré cette décision, il a pour autant continué localement cette action pour rencontrer une classe présélectionnée et y faire élire un député junior. Ce dernier accompagnait alors le député lors des cérémonies et effectuait une rencontre avec l'équipe parlementaire à la permanence.

Commémoration du 8 Mai

Mercredi dernier, 8 mai, c'est sous un soleil bienveillant qu'Albi a célébré le 68e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie qui consacrait, le 8 mai 1945, la victoire des Alliés.

En présence de Béatrice Steffan, Secrétaire générale de la préfecture du Tarn, du Député Philippe Folliot, du Maire d'Albi, Philippe Bonnacarrere, mais aussi des associations d'anciens combattants, des militaires du 8ème RPIMA ou encore des collégiens, tous sont venus rendre hommage aux soldats tombés au cours de l'un des conflits le plus meurtrier de l'histoire (entre 50 et 70 millions de victimes, selon les estimations des historiens), parce que surtout, avec les camps de concentration et la Shoah, jamais l'humanité ne fut plus proche de basculer dans la bestialité qu'en ces années de nuit et de brouillard. L'une des plus belles images de la cérémonie de la place des vieux combattants de « Rhin et Danube ». Belle image de la transmission



du devoir de mémoire entre les différentes générations. Un hommage à tous les morts pour la France a également été rendu, par l'intermédiaire d'un message de Kader Arif, Ministre en charge des Anciens combattants, lu par Madame la Secrétaire générale de la préfecture. Pour cette cérémonie, Philippe Folliot, député de la 1^{re} circonscription du Tarn était accompagné de Loïc Soulet, le député junior de la circonscription pour l'année 2013, et sa suppléante Karine Fouche, issue de l'école primaire Jean-Marc Buteau de Castres.

LA COMMISSION DÉFENSE

COMME C'EST LE CAS DANS LES COLLECTIVITÉS LOCALES, TOUS LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES NE SE FONT PAS AVEC L'INTÉGRALITÉ DES ÉLUS. AINSI, CHAQUE DÉPUTÉ DOIT-IL APPARTENIR À L'UNE DES 8 COMMISSIONS PERMANENTES CHARGÉES DE MENER DES AUDITIONS OU ENCORE D'ÉTU-DIER LES TEXTES DE LOI ENSUITE DÉBAT-TUS EN SÉANCE.

*Sur le terrain en Centrafrique
auprès des soldats
du 8^{ème} RPIMa*

Dans le cadre d'une mission de l'Assemblée nationale, le député tarnais s'est rendu en 2014 à Bangui, en République Centrafricaine. Lors de ce déplacement de deux jours, il a rencontré l'ensemble des responsables militaires français sur place dont le Général de Brigade Francisco SORIANO, commandant les forces françaises de l'opération Sangaris, et le Colonel Vincent TASSEL, Chef de corps du 8^{ème} RPIMa de Castres, commandant le Groupement tactique interarmes (GTIA) « Amarante ». Il a pu visiter les installations du Camp M'Poko de la Force Sangaris avec les volontaires du « 8 » qu'il a croisés au sein du camp.

Par la suite, les parlementaires participant à la mission se sont entretenus avec les forces politiques de transition de l'époque, à savoir la Présidente de la République, le Premier ministre et le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la francophonie centrafricains.

Les députés sont répartis dans ces commissions :

- Affaires culturelles et éducation
- Affaires économiques
- Affaires étrangères
- Affaires sociales
- Défense nationale et forces armées
- Développement durable et aménagement du territoire
- Finances, économie générale et contrôle budgétaire
- Lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République

Depuis 2002, Philippe FOLLIOT appartient à la commission de la Défense nationale et des forces armées. Dans ce cadre, il est particulièrement spécialiste des textes ayant trait à la Défense ou à l'organisation des forces armées de notre pays.

Secrétaire de la commission Défense

Au début de chaque session parlementaire, soit à la rentrée de septembre, chaque commission élit son bureau pour l'année à venir. Selon le règlement de l'Assemblée nationale, celui-ci doit autant que possible refléter l'image de l'Assemblée. C'est ainsi que Madame Patricia ADAM (PS), députée du Finistère, en a été élue Présidente à l'unanimité. Elle a été épaulée par quatre Vice-Présidents ainsi que quatre Secrétaires dont Philippe FOLLIOT, élu chaque année à l'unanimité.

Philippe Folliot réélu au bureau de la Commission de la défense

Jeudi 28 juin, les 69 membres de la commission de la défense nationale et des forces armées se sont réunis pour élire leur bureau. Selon l'article 39.2 du règlement, celui-ci doit autant que possible refléter l'image de l'Assemblée. C'est ainsi que Patricia Adam (PS), députée du Finistère, en a été élue présidente à l'unanimité. Elle sera épaulée par un bureau profondément renouvelé, puisque seuls trois des huit autres membres sortants, dont Philippe Folliot, ont



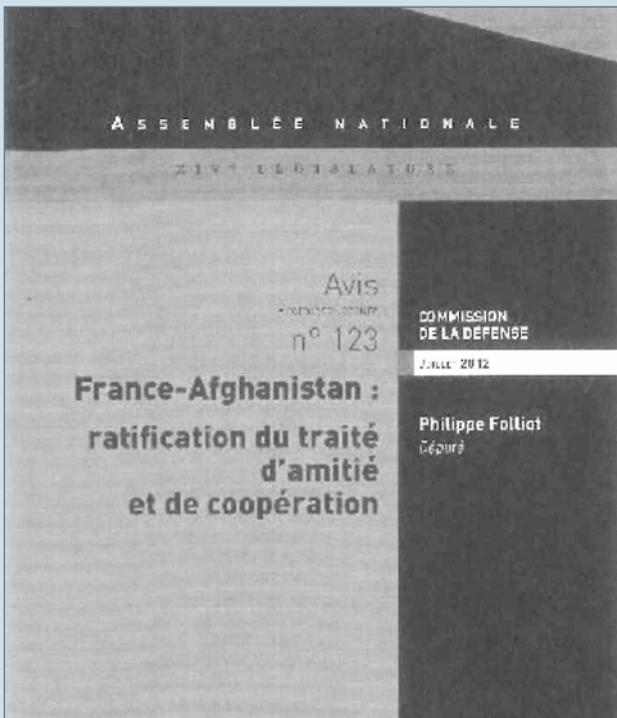
nimité: Nathalie Chabanne (PS), députée des Pyrénées-Atlantiques, Philippe Meunier, député UMP du Rhône, Gwen-

Pour ce dernier, c'est une reconnaissance que d'avoir été reconduit dans ces fonctions cinq ans durant. Cela lui permet de s'impliquer directement dans les questions de Défense à l'heure où la France doit tenir son rang de grande puissance diplomatique et militaire dans un contexte national et international particulièrement instable.

Colonel de la réserve citoyenne auprès de la 11^e Brigade parachutiste, ancien auditeur diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale et fort de désormais quinze ans d'expérience au sein de cette commission, le député de la 1^{ère} circonscription du Tarn, proche du 8^e RPIMa de Castres, n'a eu de cesse de **défendre l'institution militaire et promouvoir le lien armée-nation**.

En mission en Afghanistan

Membre de la mission d'information parlementaire sur le retrait des troupes françaises d'Afghanistan, Philippe FOLLIOT, accompagné de trois de ses collègues (Philippe MEUNIER, Député UMP du Rhône, Philippe NAUCHE, Député PS de Corrèze et Marie RECALDE, Député PS de Gironde) s'est rendu, en décembre 2013, pour la cinquième fois depuis 2008 en ce qui le concerne, en Afghanistan. A ce titre, il a rédigé un rapport sur le projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, autorisant la ratification du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République islamique d'Afghanistan.



Travaux rendus en commission

Lors de ce dernier mandat, Philippe FOLLIOT a été l'auteur de **deux rapports** parlementaires :

- Rapport pour avis sur le projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République islamique d'Afghanistan
- Rapport sur sa proposition de loi visant à donner un statut à l'île de Clipperton.

Il a aussi participé aux réflexions dans le cadre de **deux missions d'information** :

- Mission d'information sur les conséquences du rythme des OPEX sur le maintien en condition opérationnelle des matériels
- Mission d'information sur l'état d'avancement de la manœuvre ressources humaines

Auditions

La commission a une compétence élargie en matière d'organisation générale de la Défense, de politique de coopération et d'assistance dans le domaine militaire, de plans à long terme des armées, d'industrie aéronautique, spatiale et d'armement, d'établissements militaires et arsenaux, de service national et lois sur le recrutement, de personnels civils et militaires des armées ou encore de gendarmerie et justice militaire.

Pour nourrir les réflexions et travaux menés par les membres de la commission, **de nombreuses personnalités ont été auditionnées** ces cinq dernières années. Le ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN, a été reçu à plusieurs reprises comme de nombreuses autres autorités militaires et civiles.

Par Philippe Folliot, Député du Tarn,
Secrétaire de la Commission de la Défense et des forces armées, Contre gouvernement UDI

La Défense : un enjeu industriel



Etrange paradoxe ! Inacceptable situation, même, alors que les militaires et personnels civils de la Défense continuent à lutter activement et avec abnégation contre les déficits publics.

Les Français sont d'ailleurs reconnaissants des efforts fournis par nos Forces armées pour la modernisation et la rationalisation de l'Etat : 68% de nos concitoyens considèrent que les efforts demandés aux armées pour réduire les déficits publics (suppression d'effectifs, diminution des budgets, fermetures de bases...) au cours de ces dernières années ont été significatifs.

En 2017, ce seront, en effet, 84 000 emplois directs que le Ministère de la Défense aura perdu en dix ans, sachant que cet effort représente déjà à lui seul 58 % des baisses d'effectifs de la fonction publique d'Etat.

«La Défense recouvre en France des enjeux industriels impactant de nombreuses dimensions de notre société»

Malgré la tenue d'un Conseil de défense qu'a appelé de ses vœux le président de la République, qui avait pourtant dit et redit sa volonté de sanctuariser la Loi de Programmation Militaire (LPM) votée il y a six mois à peine, tous les indices de réduction du budget de la Défense mis en exergue dans le débat public ces derniers jours ne sont pas totalement levés.

Pourtant, la LPM et le Livre Blanc qui décline pour les cinq prochaines années les orientations budgétaires, les ambitions stratégiques et les choix capacitaires de notre Nation méritent une large concertation avec la Nation.

Dans une société vivant heureusement en paix depuis plusieurs décennies, on a eu de cesse de réduire les sujets liés à la Défense à la question - hypothétique - de la protection du territoire contre une éventuelle

Au Tchad et au Niger avec Philippe BONNECARRÈRE

À l'été 2015, Philippe FOLLIOT et Philippe BONNECARRÈRE, Sénateur du Tarn, se sont rendus au Tchad ainsi qu'au Niger auprès de la force BARKHANE et ont ainsi participé à la fin de l'opération KOUNAMA 4.

Dans ce cadre-là, les deux parlementaires ont rencontré l'ensemble des forces en présence et ont pu faire le point sur l'engagement extérieur de la France. Ils ont pu y voir la qualité d'analyse stratégique et tactique de l'Etat-major, l'aptitude de notre armée à créer et développer des bases militaires sur un laps de temps réduit et ont rendu hommage à l'Armée de Terre et plus particulièrement au 8^{ème} RPIMa. Cependant, ils se sont montrés inquiets quant à la vétusté du matériel de notre armée et ont donc décidé d'alerter le Ministre de la Défense sur les éléments tangibles qu'ils ont pu constater.

Pour autant ils en retiennent la fierté pour le savoir-faire militaire français et l'engagement de nos soldats.



Prises de parole

De façon pratique, la commission a toute latitude pour créer des missions d'information thématiques ou encore rendre des avis et produire des rapports. De nombreuses autres instances de discussion existent et ont vocation à être reprises en droit dans des textes débattus et votés au sein de la commission (ou de plusieurs commissions) puis en séance publique. **Philippe FOLLIOT est un des députés les plus présents et actifs en commission.** Il est intervenu sur de nombreuses thématiques parmi lesquelles :

- L'état d'urgence et ses prorogations
- Les lois de programmation militaire
- La loi Renseignement
- Les lois de finances : juste reconnaissance des anciens combattants, tribut payé par les personnels militaires dans la réduction du nombre de postes dans la fonction publique, soutien des régiments parachutistes ...
- Le livre Blanc de la Défense et de la sécurité nationale
- L'élargissement des conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants de la guerre d'Algérie
- Les conditions de l'usage légal de la force armée par les représentants de l'ordre
- Le politique maritime de la France
- Le fonctionnement des services de renseignement dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés
- Le débat sur l'avenir du secteur industriel de défense et des capacités de maintenance industrielle des matériels
- Le débat sur les opérations extérieures de la France
- ...

Garde républicaine: Folliot et Bonnacarrère sont pour

Philippe Bonnacarrère, sénateur et Philippe Folliot, député, deux parlementaires centristes tarnais, se sont exprimés hier « sur la situation sécuritaire de notre pays suite aux attentats de ces dernières semaines ».

« Une guerre totale, longue et difficile, qui se mènera là-bas, à l'extérieur, et ici parce qu'on ne peut pas déconnecter les deux... En évitant de rentrer dans leur jeu qui est d'importer leur guerre chez nous, nous entraîner dans une guerre de religion en marquant l'horreur et le symbole pour toucher au cœur de l'opinion », explique Philippe Folliot. Pour le député de la première circonscription du Tarn on est face à « un ennemi qui ne partage pas les mêmes codes... Il nous appartient de remonter les rangs quand ça va mal... Il y aura d'autres secousses ».

« La fragilité de notre société »

« Nous ne voulons aucun polémique mais ce n'est pas l'état d'urgence qui peut défendre les Français. Nous n'avons pas besoin de nouveaux textes ni de nouvelles lois, aujourd'hui nous avons tous les éléments pour agir, nous avons besoin de les appliquer », résume pour sa part Philippe Bonnacarrère. Partisan de la constitution d'un « Islam de France », le sénateur et ancien maire d'Albi, aujourd'hui prési-



Philippe Folliot et Philippe Bonnacarrère hier après-midi à Albi. Photo noni.fr

dent de la communauté d'agglomération de l'Albigeois osaise que « la prévention principale est religieuse ».

Quant à la création d'une garde nationale, à partir des réserves existantes, officialisée jeudi par un communiqué de l'Alsée, Philippe Bonnacarrère, commandant de réserve active et Philippe Folliot, colonel de réserve citoyenne, sont favorables à l'idée

de « permettre aux citoyens de participer un peu à la défense opérationnelle du territoire ». « C'est sur le terrain que le combat va se gagner... Je n'ai aucun doute que nous allons le gagner mais il faudra du temps. C'est un combat collectif qui nous oblige à nous remettre en cause. Je n'avais pas mesuré la fragilité de notre société » conclut Philippe Bonnacarrère. **M.L.**

LES QUESTIONS ÉCRITES

Comme les questions orales, les questions écrites adressées aux ministères permettent aux parlementaires d'exercer une des fonctions majeures confiées par leur mandat : le **contrôle de l'action gouvernementale**. Via celles-ci, ils peuvent en savoir plus sur des actions menées par les membres du Gouvernement ou les alerter sur des problématiques d'intérêt national ou local. Les questions écrites ont donc vocation à pointer des problèmes très concrets et sont accessibles en ligne à tout citoyen intéressé.

Lors de ce mandat, Philippe FOLLIOT a adressé **plus de 350 questions** ayant appelé réponses des cabinets ministériels. Vous pouvez trouver certaines thématiques abordées ci-dessous :

SÉCURITÉ & DÉFENSE

- Devenir des brigades de gendarmerie de Brassac, Lacaune, Montredon-Labessonnié, Murat-sur-Vèbre, Réalmont, Roquecourbe, Vabre, Valence d'Albigeois et Villefranche d'Albigeois
- Missions oubliées dans l'attribution de la carte du combattant
- Fiche TES des pièces d'identités
- Blocage de l'augmentation des pensions de retraite des anciens combattants des ex-colonies françaises
- Assouplissement du cumul entre carrière militaire et sapeur-pompier volontaire

SOCIAL & SANTÉ

- Sous-traitance et collaboration d'entreprises avec les travailleurs indépendants handicapés
- Détournement des recettes de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA)
- Nouvelles méthodes de soins à destination des personnes autistes
- Mesures de restriction de liberté dans les EHPAD
- Imposition de la majoration des pensions de retraites des personnes ayant eu plus de 3 enfants
- Changement de statut du plasma-SD collecté par l'Établissement Français du Sang

ECONOMIE & TRAVAIL

- Déséquilibres de concurrence entre grandes surfaces et commerces de proximité
- Dysfonctionnements du Régime Social des Indépendants (RSI)

- Difficultés liées à la généralisation des télédéclarations d'impôts sur le revenu
- Professions réglementées : huissiers de justice, notaires, guides conférenciers, pharmaciens ...
- Coupes budgétaires pour les Chambres de commerce et d'industrie
- Protection du secteur de l'extraction et de la construction

AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

- Conditions de vie des exploitants agricoles retraités
- PAC : difficultés face à la dématérialisation des procédures ; calendrier du verdissement ; retards de paiement
- Abus du principe de précaution face à la grippe aviaire dans le Tarn
- Relance de la filière ovine
- Valorisation des déchets par Trifyl
- Exclusion des CUMA du CICE
- Contrat vendanges



Pyrale du buis : le député Folliot écrit au ministre

La pyrale du buis n'en finit plus de faire parler d'elle. Après les rivières du Causse qui ont tiré le signal d'alarme cet été et la mairie de Castres contraintes de fermer ses parcs et jardins cette semaine pour traiter l'attaque de ces chenilles (voir nos éditions précédentes, c'est le député centriste du Tarn Philippe Folliot qui a pris sa plus belle plume pour adresser à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, un courrier au sujet de la prolifération de la pyrale du buis. Originnaire d'Asie et introduite en France entre 2007 et 2008, cette chenille, présente dans un pre-

mier temps, dans les jardins privés et les parcs publics, prolifère aujourd'hui de façon incontrôlée et représente un bouleversement et une menace pour la biodiversité française.

Le buis, très utile dans l'écosystème français, permet une bonne rétention d'humidité, favorise le cycle de renouvellement de la faune et la flore et ses fleurs constituent une ressource de nectar majeur pour les abeilles.

Face à cette situation, il n'existe pas de procédures, réglementations ou traitements pour lutter efficacement contre la prolifération de la pyrale de buis car celle-ci n'est pas classée comme espèce

provoquant des dangers sanitaires ou en espèce nuisible.

Le député de la première circonscription du Tarn a souhaité écrire au ministre de l'Agriculture afin de l'alerter sur la prolifération de la pyrale du buis dans notre pays et plus particulièrement dans le département du Tarn et des dangers (désertification de nos espaces) que tout cela comporte. Ainsi, il lui a demandé quels moyens allaient être mis en œuvre pour surveiller, prévenir et lutter contre la prolifération, lutter contre la menace et enfin si le gouvernement entendait classer la pyrale du buis comme espèce nuisible provoquant un fléau environnemental.



Des experts sont venus constater les dégâts sur le Causse cet été.

EDUCATION & FAMILLE

- Recrudescence de l'illettrisme
- Accès aux soins des enfants pendant les heures scolaires
- Dissolution de l'enseignement des langues anciennes au collège
- Ouverture d'un BTSa gestion forestière au lycée professionnel du Haut-Languedoc André Alquier à St Amans Soubert
- Ouverture de l'agrégation aux enseignants d'occitan-langue d'oc
- Difficultés entraînées par la réforme de l'Agence française de l'adoption



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & COLLECTIVITÉS

- Couverture internet des zones blanches
- Coût de l'occupation illégale de Sivens
- Débat public au sujet de l'autoroute Castres-Toulouse
- Zonage des communes nouvelles
- Conflits quant aux privatisations de mazades

PATRIMOINE & CULTURE

- Carrières des fonctionnaires territoriaux de la filière culturelle
- Droit de propriété intellectuelle sur les captations de représentations en direct
- Service minimum dans le service de distribution de la presse
- Dotations aux scènes de musiques actuelles
- Conservation des moulins
- Mécénat à destination d'organismes publics éligibles
- Poids des taxes SACEM sur les petites associations

INTERNATIONAL

- Prise en compte des expériences de travail à l'étranger pour les chômeurs français
- Relations entre contribuables français et administrations fiscales européennes
- Distinction des anciens casques bleus de la FINUL
- Dérive autoritaire de la junte en Thaïlande
- Violations des droits de l'Homme au Vietnam
- Persécutions communautaires en Iran

JEUNESSE & SPORTS

- Baisse du financement public des associations sportives
- Inégalités de traitement des sportifs dans l'application des différents régimes de responsabilité civile aux litiges à caractère sportif
- Reconnaissance de l'engagement des jeunes dans l'animation de séjours et loisirs collectifs
- Politique européenne du cheval et groupement hippique national
- Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos

Vous pouvez retrouver l'intégralité des questions et des réponses sur la page personnelle du député du site de l'Assemblée nationale ainsi que sur le site philippe-folliot.fr

LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Chaque mardi et mercredi, les députés se retrouvent dans l'hémicycle pour la traditionnelle séance de questions au Gouvernement. En direct sur France 3 et sur la chaîne parlementaire, celle-ci permet aux députés d'interpeller les membres du Gouvernement sur les sujets d'actualité. Le processus est simple : le député a 2 minutes pour poser sa question et le ministre concerné doit répondre en suivant pendant 2 minutes, sauf le Premier ministre qui dispose du temps qu'il souhaite.

AVEC 29 QUESTIONS POSÉES SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PHILIPPE FOLLIOT EST BIEN AU-DESSUS DE LA MOYENNE DES DÉPUTÉS QUI ADRESSENT GÉNÉRALEMENT ENVIRON 2 QUESTIONS PAR AN, SOIT 10 INTERVENTIONS SUR TOUTE LA DURÉE DE LEUR MANDAT.

Les Questions d'actualité

- **2 octobre 2012** : Question sur l'état de la Défense nationale ;
- **27 novembre 2012** : Question sur la renégociation de la Politique Agricole Commune ;
- **15 janvier 2013** : Question sur la situation au Mali ;
- **12 mars 2013** : Question sur la mobilisation de l'Europe au Sahel ;
- **21 mai 2013** : Question sur le Livre Blanc de la Défense ;
- **9 juillet 2013** : Question sur la situation en Egypte ;
- **16 octobre 2013** : Question sur le format et l'organisation des armées ;
- **26 novembre 2013** : Question sur la situation en République centrafricaine et l'intervention française ;
- **18 décembre 2013** : Question sur les interventions au Mali et en République centrafricaine ;
- **27 mai 2014** : Question sur le budget de la défense ;
- **8 octobre 2014** : Question sur la protection de la ressource en eau ;
- **28 octobre 2014** : Question sur le projet de barrage à Sivens ;
- **26 novembre 2014** : Question sur le projet de barrage à Sivens ;
- **28 janvier 2015** : Question sur le projet de barrage à Sivens ;
- **11 février 2015** : Question relative à la lutte antiterroriste européenne et au financement européen de la lutte contre le terrorisme ;
- **2 juin 2015** : Question sur la lutte contre Daech ;
- **16 juin 2015** : Question sur l'avenir des territoires ruraux et l'inquiétude de nos concitoyens ;
- **22 juillet 2015** : Question sur la crise agricole ;
- **28 octobre 2015** : Question sur le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la consommation de viande ;
- **2 décembre 2015** : Question sur la hausse du chômage ;
- **16 mars 2016** : Question sur la lutte contre la radicalisation ;
- **15 octobre 2016** : Question sur l'avenir des ruralistes ;
- **11 janvier 2017** : Question sur l'île de Tromelin ;
- **1 février 2017** : Question sur les programmes de déradicalisation

Autres Questions au Gouvernement

- **21 mars 2013** : Question orale sans débat sur les points de passage frontaliers dans les aéroports de Midi-Pyrénées ;
- **11 février 2014** : Question orale sans débat sur le fonctionnement du régime social des indépendants (RSI)
- **18 février 2016** : Questions sur l'Économie collaborative ;
- **18 février 2016** : Question orale sans débat sur les zones blanches dans le Tarn ;
- **18 février 2016** : Question sur la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures de transport

mesure de repousser la réalisation de l'ouvrage au-delà du calendrier établi (mise en usage pour 2024). **Philippe FOLLIOT se félicite de cette très bonne nouvelle qui va enfin permettre un passage à la phase opérationnelle du programme pour que vive notre territoire !**

Dans le même temps, avec le soutien de son ami Philippe BONNECARRERE, Sénateur du Tarn, **Philippe FOLLIOT a défendu et sauvé la ligne aérienne Castres-Paris et l'activité de l'aéroport Castres-Mazamet.** Alors que le ministre des Transports, Monsieur Alain VIDALIES, avait annoncé le 19 mai 2015 que l'Etat se désengagerait financièrement de cet aéroport, les deux parlementaires ont saisi le Gouvernement pour qu'il revienne sur cette décision. Suite à cette action, le Ministre a répondu que l'Etat continuerait à financer l'aéroport et qu'une somme serait débloquée pour que ce service continue d'exister.

Lutte contre les zones blanches

En 2017, de trop nombreuses communes sont encore isolées et privées de connexion internet et de réseau en téléphonie mobile. Ainsi, Philippe FOLLIOT, en lien avec les élus locaux, les associations et les particuliers, a interpellé à de nombreuses reprises le Gouvernement. Par des questions écrites et orales ou des courriers, il a regretté ce phénomène malheureusement pas assez pris en compte et participant à la désertification rurale et à la baisse d'attractivité générale de nos territoires. Si, selon le Gouvernement, seules trois communes tarnaises seraient situées en zone blanche, Philippe FOLLIOT lors du projet de loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne a démontré qu'une grande partie du territoire ne bénéficiait ni de connexion internet ni de téléphonie mobile. Ainsi, **il a demandé des moyens supplémentaires pour réparer cette distorsion** entre espaces d'un même territoire.

Lutte contre les déserts médicaux et les fermetures de classes

Philippe FOLLIOT, à l'origine d'une proposition de loi pour lutter contre la désertification médicale, s'est **beaucoup impliqué localement pour que l'accès aux soins soit équitable et équilibré.** Au-delà de ses propositions, en tant qu'élu local, il a participé et **soutenu la création de maisons de santé pluridisciplinaires** qui permettent une centralisation des moyens et bénéficient à l'ensemble de la population.

Aussi, chaque année, il rencontre la direction académique des services de l'Education nationale pour faire le point sur la carte scolaire et les établissements de la circonscription. Il s'est fixé une **mission constante de lutte contre les fermetures de classes** et de défense de la création de classes et de postes d'enseignants (comme récemment à Mouzièys-Teulet). **A chaque rentrée scolaire, il visite les établissements de sa circonscription** (Albi, Castres, Saint-Juéry, Mouzièys-Teulet, Lacaune, Réalmont, Teillet ...) et échange directement avec le personnel enseignant sur les problématiques de la profession. Enfin, il a défendu à l'Assemblée nationale l'introduction de la notion de territoires ruraux et de montagne dans le code de l'éducation.

Défense des Services publics

Comme il s'y était engagé, lors des cinq dernières années, Philippe FOLLIOT a eu à cœur de défendre les services publics locaux. Ainsi, que ce soit à l'Assemblée nationale ou en circonscription, **il s'est élevé contre la décision de faire démantiver la Brigade Motorisée de Saint-Juéry** et a interpellé le Ministre de l'Intérieur. Aussi, **il s'est opposé à la décision de fermeture de la Trésorerie de Vabre** prise sans réelle concertation et contre la volonté des élus locaux **ou encore à la fermeture du service des douanes d'Albi.** En juin 2016, en concertation avec les élus locaux parmi lesquels Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Maire d'Albi, et Philippe BONNECARRERE, Sénateur du Tarn, Philippe FOLLIOT a adressé un courrier au Ministre des Finances et des Comptes publics pour lui transmettre leur préoccupation et celle des tarnais quant à l'avenir de la brigade de surveillance des douanes d'Albi.

Par ailleurs, il s'est plusieurs fois exprimé **contre la décision du Gouvernement de supprimer les points de passage frontaliers des aéroports de Castres-Mazamet et d'Albi-le-Séquestre.** A ce titre, il avait interpellé le Ministre du Budget de l'époque regrettant une influence négative sur la compétitivité économique de nos entreprises, sur le développement des vols d'affaires ainsi que pour le tourisme, et un frein pour le développement de nos territoires.



Enfin, attentif à l'équilibre du territoire, il a toujours souhaité **défendre de manière équitable les tribunaux d'Albi et de Castres** pour qu'un service de qualité et de proximité soit offert à l'ensemble de nos concitoyens.





Aide aux entreprises et au tissu local

Philippe FOLLIOT profite de sa présence sur le terrain et de ses visites pour rencontrer directement les acteurs locaux. Ainsi, il échange avec les entreprises et les associations pour comprendre leurs préoccupations et leurs difficultés. En cinq ans, il a organisé des visites de quartiers (Aillot-Bisséous et Lameilhé à Castres ; Rayssac-Verrières à Albi) pour aller voir les bénévoles, les associations et plus généralement ceux qui, au quotidien, aident les plus démunis et ceux qui sont dans le besoin.

Ces **visites d'entreprises** (Fonderie Gillet, SAPOVAL, BARROU, Zinc Color à Albi, Les Ateliers, SIREA Group, EBS, Get Electronic à Castres, Roussaly à Lacaune, UMT à Valence d'Albi, l'Atelier du Bois à Puygouzon, les Ateliers du Bez, Solaco TP à Vabre, RUAG Défense à Terssac, l'Association des commerçants du Séquestre...) lui permettent d'appréhender les réalités professionnelles et de faire remonter à l'Assemblée nationale les problématiques concrètes rencontrées par les salariés et les dirigeants ainsi que leur perception des dispositifs gouvernementaux.

Enfin, il n'hésite pas à appuyer certains dossiers pour que les entreprises de la circonscription puissent se développer et prospérer au-delà du seul territoire tarnais.

Défense du patrimoine local et des produits tarnais



8^{ème} RPIMa

Le 8^{ème} RPIMa a une place essentielle et unique à Castres et plus généralement dans le Tarn. Régiment d'élite, symbole de l'excellence, du professionnalisme et de l'engagement de nos soldats, il fait partie du patrimoine tarnais.

Philippe FOLLIOT, en sa qualité de Secrétaire de la commission de la Défense nationale et des forces armées et de Colonel de la réserve citoyenne, démontre son attachement et son engagement auprès du 8^{ème} RPIMa. Ainsi, à travers la réserve parlementaire, il a permis aux associations et au régiment de se développer. Sur les théâtres d'opération (Tchad et Niger) ou dans le cadre du plan Vigipirate, il s'est rendu de nombreuses fois aux côtés des soldats engagés afin de leur assurer du soutien des français et des tarnais plus particulièrement.

Au cours de la législature, Philippe FOLLIOT a souhaité **promouvoir les produits tarnais** qui lui sont chers. Ainsi, à de nombreuses reprises, il a organisé une soirée de dégustation à l'hôtel de la Questure à l'Assemblée nationale. A l'occasion de la reconnaissance officielle de l'IGP « Jambon, saucisse et saucisson de Lacaune » et de la sortie de la Cuvée 2015 des vins de Cunac, le député a fait découvrir ou redécouvrir de nombreux produits tarnais à ses invités : charcuteries et salaisons de Lacaune et vins de Cunac (Cave de Labastide-de-Lévis) bien sûr, mais aussi eaux Mont Roucou, chips Lebon de Barre, miels et pains d'épices du Rucher du Saut de la Truite, confitures Ma Douce et d'autres succès de notre terroir si riche et diversifié.



Visite de personnalités

Au cours de ces cinq dernières années, de nombreuses personnalités (Ministres en exercice et anciens ministres) se sont rendues sur le territoire d'élection de Philippe FOLLIOT.

Invité par Philippe FOLLIOT, le ministre délégué aux Anciens combattants auprès du Ministre de la Défense, Monsieur Kader ARIF, était en visite dans le Tarn le vendredi 18 janvier 2013. Après avoir rendu hommage aux soldats du 8^e RPIMA, il s'est rendu à Montredon-Labessonnié pour se recueillir et déposer une gerbe au pied du Monument aux Morts, là où de très nombreux anciens combattants les attendaient.

Le jeudi 7 mars 2013, **Philippe FOLLIOT a reçu Jean-Louis BORLOO**, alors Président de l'UDI, dans le cadre de la 4^{ème} Convention territoriale de l'UDI à Mazamet. Avant la soirée de travail consacrée au programme de l'UDI, la délégation a visité l'entreprise Regain basée sur le Causse et a rencontré les élus locaux à la Bibliothèque de Saint-Pierre de Trivisy.

En février 2015, dans le cadre des élections départementales, **Rama YADE est venue soutenir les candidats de la liste "Ensemble, cultivons la passion du Tarn"**. Elle s'est ainsi rendue tour à tour à Graulhet, Gaillac et enfin Saint-Sulpice pour, aux côtés de Philippe FOLLIOT, rencontrer les candidats et les tarnais.

Enfin, dans le cadre de la Primaire de la Droite et du Centre, **Philippe FOLLIOT en tant que porte-parole, a accueilli Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET qui venait conclure sa campagne dans le Tarn**. Cela a été l'occasion pour eux de visiter la jeune et dynamique entreprise EBS à Castres et rencontrer son Président-Directeur général, Edouard BARTHES, puis de passer la soirée avec les élus locaux pour un moment de convivialité et d'échanges à la Bibliothèque de Saint-Pierre de Trivisy.

Elu local

Philippe FOLLIOT a profité de ses mandats de maire de Saint-Pierre de Trivisy, de conseiller départemental du canton des Hautes Terres d'Oc et de Président du groupe d'opposition « Ensemble la Passion du Tarn », puis de Président de la Communauté de communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, pour travailler les dossiers locaux et alimenter sa réflexion.

En effet, il a puisé dans ses expériences locales de nombreux éléments l'aidant à légiférer avec discernement. **L'élu local inspire l'élu national** dans chacun de ses votes à l'Assemblée nationale **autant que l'élu national assiste l'élu local** dans la mise en œuvre des politiques et dispositifs établis à Paris.

Elu maire de Saint-Pierre de Trivisy en mars 2014, il a comme il s'y était engagé passé la main à Pascal CAVAILLES, désormais plus jeune maire du Tarn, un an plus tard, et ce avant l'entrée en vigueur de la loi sur le non-cumul des mandats.

En mars 2015 avaient lieu les toutes premières élections départementales qui venaient remplacer les élections cantonales. Sur le nouveau canton des Hautes Terres d'Oc, **Philippe FOLLIOT et sa binôme Brigitte PAILHE-FERNANDEZ ont été les seuls du département à être élus dès le premier tour** avec plus de 53% des voix. Le groupe Ensemble pour la passion du Tarn qui présentait des candidats dans toutes les circonscriptions est parvenu à faire élire 18 conseillers départementaux. Elu président de ce groupe d'opposition par ses pairs, **Philippe FOLLIOT a passé la main en février 2017 à deux de ces jeunes collègues, Evelyne BRETAGNE et Jean-Luc ALIBERT**.

Au début de l'année 2017, suite à la fusion de la Communauté de communes Sidobre - Val d'Agout avec la Communauté de communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, **Philippe FOLLIOT a quitté la présidence de l'ancienne Communauté de communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune** et a été élu premier vice-président de la nouvelle intercommunalité.

Avant même l'application des dispositions relatives au non-cumul des mandats, Philippe FOLLIOT a donc souhaité favoriser la formation et l'accès de jeunes élus aux postes électifs d'importance qu'il occupait auparavant.

Cap'Découverte épinglé par la Cour des comptes

Philippe Folliot : "Il faut avoir le courage de dire stop !"

Dans son rapport 2013 présenté mardi, la Cour des comptes met en exergue le lourd déficit du Parc de loisirs tarnais et préconise une indispensable réduction des activités commerciales. Pour le député Philippe Folliot, "il est temps d'avoir le courage de fermer un site qui coûte cher au contribuable tarnais".

- Dix ans après votre intervention remarquée en séance du Conseil général, la Cour des comptes vient confirmer que Cap' Découverte coûte toujours très cher...
- "On n'a pas toujours tort d'avoir raison trop tôt ! Dès 2003, j'ai dénoncé, seul contre tous, le "scandale Cap' Découverte". Le rapport 2013 de la Cour des comptes, présidé par l'ancien député socialiste Didier Migaud, confirme mes propos en titrant: "un lourd déficit chronique, une indispensable réduction des activités commerciales".
- La Cour pointe du doigt un certain nombre de promesses non tenues...
- Les magistrats de la Cour des comptes constatent qu'alors que 600 000 entrées payantes étaient prévues au départ, on a atteint un maximum de 200 000 personnes en 2010..."

• Philippe Folliot fit le premier à jeter un pavé dans la mare de Cap' Découverte.
accentué depuis dix ans, la part des aides publiques représentant près de 99 % des recettes totales du Syndicat mixte ?
- Et d'autres soucis semblent se faire jour...
- "La Cour des comptes relève en effet que "de nombreuses malfaçons affectent certains bâtiments et se traduisent par des désordres dégradant l'apparence des installations, alors que la période de garantie décennale a pris fin en 2012."
- Elle préconise, en conclusion de son rapport, de "réduire, voire de supprimer totalement, l'activité commerciale assurée par le délégataire (tyrolienne, téléski nautique, pistes de des- sents. L'adjoint Garcia fait tout ce qu'il peut avec courage et détermination, mais à un moment donné, il faut savoir arrêter les frais : on ramène le bateau à quai et on le démonte. Depuis dix ans, on nous ressort ce même faux argument que former coûterait plus cher, ce qui est absolument faux. Quand un bateau complètement rouillé ne tient que par les couches de peinture qu'on remet sur la coque tous les ans, il faut avoir le courage et le sens des responsabilités et oser dire stop".
- Vous employez le mot de scandale à propos de ce gaspillage d'argent public...
- "La folie des grands et l'irresponsabilité des promoteurs de ce parc vient d'être dé-



DIVERS

La réserve parlementaire

Les députés, s'ils ne disposent d'aucun budget propre, peuvent mobiliser des fonds exceptionnels dans le cadre de la réserve parlementaire. Philippe FOLLIOT le fait de manière transparente et équitable.

Ces subventions exceptionnelles sont encadrées par de strictes conditions et soumises aux contrôles de l'Assemblée nationale et du Ministère de l'Intérieur :

- Elles doivent être attribuées à des communes ou à des associations ;
- Elles sont consacrées uniquement à des projets d'investissement d'intérêt général et doivent être limitées à 50% du coût total de l'investissement ;
- Elles sont exceptionnelles et non-reconductibles sur la durée du mandat.

LES COMMUNES

Devant s'adapter à l'agrandissement de sa circonscription et à des restrictions budgétaires, les modalités d'attribution de la somme allouée dans le cadre de la réserve parlementaire ont été revues. Ainsi, à la fin de cette législature, **l'ensemble des 89 communes de la circonscription ont été aidées**, quelles que soient la taille et l'orientation politique, pour des travaux essentiellement liés au patrimoine. Il aura donné pour l'ensemble des communes 437 300 euros.

LES ASSOCIATIONS

En cinq ans, ce sont **plus de 100 associations qui auront été aidées pour un montant de 232 700 euros**. Majoritairement, ce sont les associations et les

comités départementaux qui ont été subventionnés pour ensuite leur permettre de redistribuer à leurs associations pour des projets d'investissement de préférence mutualisés (ADMR, Comités des fêtes, Clubs Générations en mouvement, divers Comités sportifs...).

Philippe FOLLIOT s'était engagé à soutenir le sport sur tout le territoire de la circonscription : engagement tenu grâce à la réserve parlementaire qui a bénéficié aux OMEPS (Offices municipaux d'éducation physique et des sports) de Castres, Albi et St Juéry.



ALBAN	Rénovation de l'ancienne mairie d'Alban	BURLATS	Rénovation de la mairie classée monument historique
ALBI	Office Municipal d'Education Physique et Sportive	CADIX	Rénovation de l'Eglise
AMBIALET	Aménagement de toilettes publiques au Prieuré	CAMBON	Extension du cimetière
ANGLES	Aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière	CAMBOUNES	Réfection des croix de Cambounes et Fontbelle
ARIFAT	Réfection des menuiseries de bâtiments sur le site et restauration "calvaire" à proximité de la chapelle Saint-Pierre d'Arifat	CARLUS	Remplacement de portes à la mairie et à la salle des sports
ASSAC	Aménagement de la traversée de la commune	CASTELNAU-DE-BRASSAC	Réfection de la façade ouest de l'Eglise de Biot
BARRE	Aménagement de l'entrée de l'Eglise de Gos	CASTRES	Office Municipal d'Education Physique et Sportive
BELLEGARDE	Mise en sécurité de la corniche de la façade de l'Eglise	COURRIS	Création d'un monument aux morts
BERLATS	Aménagement de la salle des fêtes	CUNAC	Création d'un petit musée et réfection de l'escalier et du clocher de l'Eglise
BRASSAC	Renouvellement de la menuiserie à la mairie	CURVALLE	Réfection du monument aux morts

DENAT	Création d'un jardin du souvenir au cimetière	MURAT-SUR-VEBRE	Aménagement des abords de l'Eglise
ESCROUX	Remplacement des portes et fenêtres de la mairie	NAGES	Réfection des ponts du Moulin des Crozes et de la Four dal Loc
ESPERAUSSES	Acquisition du mobilier pour la salle municipale	ORBAN	Rénovation du lavoir
FAUCH	Restauration du monument aux morts et du monument calvaire	PADIES	Réhabilitation d'un ancien pont en pierre et d'une passerelle sur l'ancien chemin de Padiès
FAUSSERGUES	Equiperment de la salle communale	PAULINET	Embellissement et aménagement touristique du village
FERRIERES	Réfection de la toiture du lavoir et de la fontaine de la Ramade	POULAN-POUZOLS	Déplacement du monument aux morts avec mise en sécurité de la traversée du village
FRAISSINES	Rénovation d'œuvres d'art (croix du XVI ^{ème} et tableaux)	PUYGOUZON	Rénovation de deux classes de l'école primaire
FREJAIROLLES	Equiperment de l'école primaire en tableaux interactifs	RAYSSAC	Rénovation du clocher de l'Eglise
FONTRIEU	Consolidation du mur du cimetière Biot-Castelnau de Brassac	REALMONT	Réfection des façades du Temple
GIJOUNET	Rénovation du Temple	RONEL	Remise en état du caveau Chelcher DE BONNE pour ossuaire municipal
LABASTIDE-DENAT	Mise en place et éclairage d'une vitrine dans la chapelle de l'Eglise	ROQUECOURBE	Rénovation des vitraux de l'Eglise
LABOUTARIE	Réfection du parking de la salle des fêtes et ses périphéries	ROUFFIAC	Réfection des façades de l'école
LACAPPELLE-PINET	Rénovation de l'Eglise	ROUMEGOUX	Rénovation de la toiture de l'Eglise
LACAUNE	Restauration des fontaines et mise en valeur du circuit pédestre dit « des fontaines »	SAINT-ANDRE	Réhabilitation des anciens logements de l'école
LACAZE	Rénovation des vitraux de la chapelle St Jean del Frech	SAINT-ANTONIN-DE-LACALM	Rénovation énergétique de la salle communale
LACROUZETTE	Rénovation des fenêtres de la mairie	SAINT-CIRGUE	Réparation de la rampe du Pont de la Broncaré
LAMILLARIE	Rénovation de la salle communale	SAINT-GERMIER	Mise en sécurité d'un mur communal
LAMONTELARIE	Reconstruction du four à pain et embellissement des lavoirs du village	SAINT-JEAN-DE-VALS	Electrification des cloches de l'Eglise
LASFAILLADES	Réfection du monument Calvaire	SAINT-JUERY	Office Municipal d'Education Physique et Sportive
LE BEZ	Isolation thermique et phonique de la salle polyvalente	SAINT-JULIEN-GAULENE	Réalisation de la dissimulation des réseaux de télécommunications
LE DOURN	Rénovation du cimetière et du portail de la mairie	SAINT-LIEUX-LAFENASSE	Rénovation de la salle des fêtes
LE FRAYSSE	Aménagement de l'entrée du village	SAINT-MICHEL-LABADIE	Mise en état du chauffage de la salle des fêtes
LE MARGNES	Aménagement du pourtour de la croix au cœur du village	SAINT-PIERRE-DE-TRIMISY	Aménagement, mise en valeur et sécurité d'une statue du XIV siècle
LE MASNAU-MASSUGUIES	Réfection des façades de l'Eglise	SAINT-SALVI-DE-CARCAVES	Rénovation de la salle communale
LE SEQUESTRE	Rénovation de la toiture de l'Eglise de Fonlabour	SALIES	Reprise sur les murs en pierre du cimetière
LE TRAVET	Rénovation de la salle communale	SENAUX	Réfection des façades de la mairie
LEDAS ET PENTHIES	Aménagement aux abords de l'Eglise	SIEURAC	Réfection des façades de la mairie
LOMBERS	Réfection de la façade de l'Eglise	TEILLET	Réfection de la sacristie de l'Eglise
MARSAL	Réfection de la toiture de l'Eglise	TERRE-CLAPIER	Reprise d'une fissure dans le mur de soutènement de l'Eglise et remplacement du tableau de commandes des cloches
MASSALS	Aménagement de logement communal à l'ancien presbytère	TREBAS	Transformation d'un garage en vestiaires de foot
MIOLLES	Rénovation de l'Eglise	VABRE	Rénovation de la salle polyvalente de la commune
MONT-ROC	Mise en sécurité du belvédère du calvaire	VALENCE-D'ALBIGEOIS	Restauration des cloches du beffroi de l'Eglise de Saint-Amans
MONTFA	Réalisation de la dénomination des voies et la numérotation des habitations	VIANE	Réfection de la toiture de la salle polyvalente
MONTREDON-LABESSONNIE	Reconstruction du mur du presbytère Saint Martin de Calmes	VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS	Mise hors d'eau de l'Eglise de Fabas
MOULIN-MAGE	Réfection des façades du clocher de l'Eglise		
MOUZIEYS-TEULET	Remplacement du parquet de la salle des fêtes		

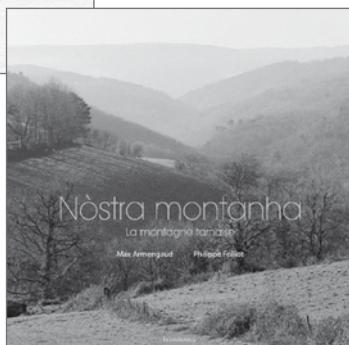
Publications et ouvrages

Après la publication de son ouvrage « France sur mer : un empire oublié » en 2009 avec Xavier LOUY, **Philippe FOLLIOU** a publié deux autres ouvrages en 2015 et 2016.

En 2015, l'homme de la montagne a décidé de croiser son regard avec Max ARMENGAUD, photographe, sur **Nòstra Montanha**, livre témoignage sur la montagne tarnaise si chère à son cœur. Mélange de textes et de photographies, cet ouvrage de référence dépeint la splendeur des paysages et du territoire qui l'a vu grandir.

En 2016, c'est dans « **Ma France – Chroniques des temps présents et futurs** » que le député publie un **recueil constitué d'un texte intime et politique d'une dizaine de pages, et de cent chroniques publiées entre 2009 et septembre 2016** qu'il est, aujourd'hui, utile de mettre en perspective et de replacer, a posteriori, dans leur

contexte. En introduction, Philippe FOLLIOU parle de son parcours, de sa France, de son rapport au temps, de sa vision de l'Europe et du monde dans lesquels nous vivons ou encore des réformes présentes et futures. « **J'aime la France – J'aime passionnément ma France** ». Les cent chroniques, des textes courts et percutants, permettent de replonger le lecteur dans l'actualité de ces huit dernières années avec un prisme parfois décalé, souvent iconoclaste et toujours très personnel. Rappelant la situation politique et sociale mouvementée de ces dernières années, ces textes éclairent les positions de Philippe FOLLIOU prises dans de nombreux domaines, parfois à rebours de l'opinion générale mais qui souvent, aujourd'hui, lui donnent raison.



Alliance Centriste et UDI

Créée en 2008 par l'ancien ministre Jean ARTHUIS et comptant une douzaine de parlementaires, l'Alliance Centriste, un des partis fondateurs de l'UDI qui a pour but de rassembler les centristes historiquement divisés, était amenée à élire un nouveau Président exécutif en septembre 2014 suite à la nomination du député européen mayennais à la tête de la Commission des budgets du Parlement européen. Fort de son engagement et de sa combativité, c'est à l'unanimité que Philippe FOLLIOU a été désigné dans ces nouvelles fonctions. 2 ans plus tard, en septembre 2016, alors que le parti annonçait en congrès son intention de participer pleinement à la campagne des primaires de la droite et du centre puis aux présidentielles, sa gouvernance a aussi été modifiée suite au souhait de Jean ARTHUIS de se consacrer à plein temps à son engagement européen. Ainsi, **Philippe FOLLIOU a été élu Président de l'Alliance Centriste**. A ce titre, il est amené à présider les instances et réunions du parti et à se rendre partout en région pour soutenir le déploiement du mouvement.

Président de la fédération tarnaise de l'UDI qui se réunit régulièrement à l'occasion de diverses manifestations (débats sur le projet, conventions, cérémonies de vœux ...), Philippe FOLLIOU a par ailleurs été **nommé en 2014 3^e Vice-Président du parti**, en charge des questions de Défense nationale et de sécurité, et membre du bureau exécutif de l'UDI. Ces fonctions lui permettent de mettre au service de tous les centristes son expertise et sa compétence en matière de défense, de sécurité et de questions internationales pour nourrir le projet centriste, participant ainsi activement à la vie de ce courant de pensée politique.

6

Tarn

Philippe Folliot élu président de l'Alliance Centriste

Lors du congrès du 27 février 2016, l'Alliance Centriste, composante fondatrice de l'UDI forte de 12 parlementaires, avait annoncé son souhait de participer à la « Primaire de la droite » les 20 et 27 novembre 2016 pour l'élection présidentielle de 2017. Cependant, aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies pour engager cette participation et promouvoir notre projet « libres et responsables ». Aussi, deux résolutions ont été adoptées lors du Congrès du 3 septembre :

- l'Alliance Centriste entend prendre part à l'élection présidentielle pour y défendre sa vision et ses valeurs : porter l'idée d'une Europe forte, politique et démocratique
- l'Alliance Centriste fait évoluer sa gouvernance. Phi-



• **Philippe Folliot et Jean Arthuis.**

Philippe Folliot, député du Tarn, et jusqu'alors président exécutif de l'Alliance Centriste. Jean Arthuis, qui a décidé de privilégier son engagement européen, reste membre actif du mouvement. Il est nommé président d'honneur.

PROCHE DES CITOYENS

MURAT-SUR-VÈBRE

Bilan de mi-mandat pour le député Folliot



La totalité du conseil municipal était présente au rendez-vous.

Respectueux de ses engagements pris durant la campagne de 2012, le député se rend dans les 89 communes de sa circonscription à la rencontre des élus, afin de leur présenter un bilan de son action législative. Ces visites sont pour Philippe Folliot un moyen de rester à l'écoute des problématiques de son territoire et de ses administrés. Il tient des permanences trimestrielles dans chaque chef-lieu de canton, donc à Murat. Accueilli par le maire Daniel Vidal, il a présenté son action et

rappelé ses engagements en tant que député. Philippe Folliot a fait part de ses inquiétudes concernant la future réforme territoriale, comme sur les déséquilibres croissants entre l'ouest et l'est du département du Tarn.

Un échange sur la gendarmerie a également eu lieu avant que le maire ne remercie le député pour l'octroi au titre de la réserve parlementaire d'une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'aménagement des abords de l'église de Murat.

PHILIPPE FOLLIOT
DÉPUTÉ DU TARN

BULLETIN D'INFORMATION DU DÉPUTÉ DE LA 1^{ère} CIRCONSCRIPTION DU TARN Albis • Castres • Montagne • Réalmontais

JANVIER 2017 - N°22

Un Député pour tous

2017 sera une année électorale cruciale pour l'avenir de notre pays ! En effet, ce quinquennat, frôlant dans la plus grande des confusions, entraîne une colère sourde et une volonté forte de changement. Inous appartient donc le moment venu, de manière ferme mais républicaine, de mériter de l'incarner.

Pour ma part, et vous en êtes les témoins, au travers de mon action, je suis resté fidèle à mes engagements de campagne en étant un député pour tous, proche de vous. La défense de mes convictions, l'engagement dans les dossiers nationaux, le soutien à nos forces armées ou encore l'implication dans les questions marines et ultra-marines sont le cœur du travail parlementaire que j'ai effectué au cours de ces cinq dernières années. Tout cela, je l'ai mené en parallèle d'une défense constante des intérêts du département en général et de la circonscription en particulier sans parler d'une forte implication et présence sur le terrain dans

Chiffres CLEFS
3202 amendements signés
766 interventions dans l'hémicycle et la commission
329 questions écrites
106 propositions de loi co-signées

PHILIPPE FOLLIOT, DEPUIS SA PREMIÈRE ÉLECTION, COMMUNIQUE RÉGULIÈREMENT SUR SON ACTION PUBLIQUE. LES COMPTES RENDUS ET SON ACTUALITÉ SONT DIFFUSÉS TRÈS LARGEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR DIFFÉRENTS SUPPORTS ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE :

👍 **Le bilan de mandat** : Comme il l'avait fait à l'issue de ses mandats précédents et dans un souci de parfaite transparence, Philippe FOLLIOT publie ce bilan complet du mandat écoulé qui vous permet de retracer toute son activité parlementaire. Celui-ci a d'ailleurs mobilisé des entreprises du territoire pour sa conception, son impression et sa distribution.

👍 **Les réunions de mi-mandat sur l'ensemble du territoire** : Comme il s'y était engagé en 2012, Philippe FOLLIOT a effectué des réunions de mi-mandat en 2014 et a visité, à cette occasion, les 89 communes de sa circonscription. Il a donc fait un premier bilan de son action sur tous les territoires de la circonscription et échangé avec les personnes présentes sur son action passée et future.

👍 **Le bulletin de fin d'année** : Chaque fin d'année, Philippe FOLLIOT publie son bulletin de fin d'année où il revient sur ses actions tant à l'Assemblée nationale qu'en circonscription. Ce document est envoyé à l'ensemble des concitoyens de sa circonscription.

👍 **Le site internet** : Le site internet www.philippe-folliot.fr est quotidiennement mis à jour. L'ensemble de son action y est consigné : le travail législatif, les questions écrites, les visites en circonscription ...

👍 **La lettre d'information internet mensuelle** : Tous les mois est envoyée une lettre d'information à près de 10 000 personnes abonnées à son site internet. Elle reprend l'actualité de Philippe FOLLIOT des dernières semaines et il y rédige un éditorial ou un billet d'humeur adapté à l'actualité.

☑ **« Du tac au tac » - la lettre aux élus locaux :** Tous les mois, les élus locaux de la première circonscription du Tarn reçoivent une lettre d'information sur un thème précis. Celle-ci contient des chiffres clés, l'action du Gouvernement et les positions du Groupe UDI et de Philippe FOLLIOT, les propositions du député et des éléments de langage.

☑ **Les réseaux sociaux :** Philippe FOLLIOT partage avec vous son quotidien de député sur sa page Facebook (plus de 5 000 personnes qui la suivent) et en temps réel via Twitter (plus de 4 000 abonnés).

☑ **Le « Café au café » :** Une à deux fois par mois, Philippe FOLLIOT organise un Café au café à Castres et Albi de 8h30 à 9h30 pour directement aller à la rencontre des habitants et échanger avec eux dans un cadre convivial.

☑ **Les rencontres du député et les visites sur le terrain :** Le député va le plus souvent possible à la rencontre directe des citoyens, des élus, des entreprises, des acteurs locaux de la circonscription lors de très nombreuses inaugurations, fêtes, manifestations culturelles et sportives, réunions, assemblées générales... C'est cette présence à vos côtés, ce lien étroit qui le pousse à agir pour défendre au mieux les intérêts de chacun.

☑ **Les permanences parlementaires :** À Castres et Albi, de manière hebdomadaire, chaque mois à Saint-Juéry et dans les chefs-lieux de canton chaque trimestre, Philippe FOLLIOT, avec sa suppléante Gisèle DEDIEU, reçoit sur rendez-vous les citoyens souhaitant le rencontrer.

☑ **Les interventions :** Philippe FOLLIOT et son équipe parlementaire traitent près de 1 000 dossiers par an et interviennent en faveur des habitants de la circonscription. Ces rencontres sont l'occasion de prendre la mesure des problèmes quotidiens des particuliers, des entreprises, des responsables associatifs ...

☑ **Les courriers individuels :** Chaque semaine, Philippe FOLLIOT reçoit des dizaines de courriers de requérants individuels ou collectifs que ce soit à Castres, Albi ou Paris. Son équipe les traite et leur répond le plus rapidement possible dans l'objectif constant de proposer des issues satisfaisantes.

Le député rencontre les maires de la Communauté de communes

Philippe Folliot a rencontré les maires lors d'un déjeuner de travail afin de faire le point sur les dossiers locaux et d'aborder ensemble l'actualité nationale et départementale. En présence de Philippe Bonnacarrère, Sénateur, de Gisèle Dédieu, suppléante, et des maires de l'ex canton (treize sur les quatorze élus), Philippe Folliot a exprimé son avis sur la révision constitutionnelle en se déclarant favorable à la constitutionnalisation de l'état d'urgence tout en émettant des interrogations sur l'efficacité de la déchéance de nationalité. Revenant de la foire de Valence d'Albi, il a ensuite fait part de ses inquiétudes sur la crise agricole et sur le ras-le-bol de nos éleveurs. Les maires présents ont pu donner leur point de vue et faire les inquiétudes des producteurs. Ils ont ainsi déploré la concurrence déloyale entre les pays européens, une législation française trop lourde pour les exploitations créant des contraintes trop fortes. Ils ont soutenu Philippe Folliot dans sa démarche de relayer sur un plan national la mise en place de mesures à long terme et la valorisation des producteurs. Les discussions se sont ensuite centrées sur des sujets locaux comme l'élaboration du projet Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, la réserve parlementaire, la problématique des zones blanches ou encore la désertification médicale. En conclusion, Philippe Folliot a remercié l'ensemble des maires présents pour leurs échanges directs et constructifs et leur a expliqué la démarche de sa mission parlementaire sur le devenir de l'île de Clipperton en précisant que le rapport final leur serait envoyé courant mars.



Philippe Folliot rencontre les maires de la C2A



Philippe Folliot a créé « la bibliothèque », en 2010, à Saint-Pierre-de-Trivisy (81)

Un député à fonds

Talonneur du XV de France parlementaire, le Tarnais Philippe Folliot a bénéficié, il y a dix ans, d'un legs qui lui a permis d'acquérir, à Saint-Pierre-de-Trivisy le dernier hôtel-restaurant du canton et de le transformer en « bibliothèque », concept inédit. Au café-restaurant, il est désormais possible d'emprunter les livres d'un fonds dédié à trois thèmes : l'histoire locale et départementale, la gastronomie et le rugby. Depuis 2010, les « Jueuds de la bibliothèque » invitent une cinquantaine de personnes à participer, tout en dînant, à la conférence tenue par une personnalité de l'ovale. Bernard Lapasset, Pierre Camou, Yannick Jauzion, Fabien Pelous, Walter Spanghero, André Abadie, l'écrivain Jean Colombier, Sylvain Marconnet, Thomas Savare ou Serge Simon y sont attendus prochainement...

LES PARLEMENTAIRES AUSSI ONT EU LEUR « CROUSTILLANT » : CELA S'EST PASSÉ, PEUT-ÊTRE VIREMENT, AU DÉBUT DE L'APRÈS-MIDI DU 1^{ER} FÉVRIER, au stade de Marseille à La Courneuve, en banlieue parisienne, et s'est terminé par un match nul avec Changchun (0-0). Le député Tarnais Philippe Folliot, 51 ans, célibataire, est l'émouvante talonneur (photo de droite) de cette formation : « inamovible », précise-t-il, car sa sélection n'est pas remise en cause à chaque match, seulement tous les cinq ans par un comité de 40 000 personnes environ... Sur le même ton, M. le député ajoute qu'il est le seul talonneur à s'activer en touche, puis plume plume bledsité par les ligueurs. S'il se prévaut d'un titre de vice-champion du monde, c'est avec toute l'humilité imposée à ceux qui essayèrent en 2001, à Auckland, un 44-0 en finale devant les parlementaires néo-zélandais. Dans sa catégorie, Philippe Folliot a disputé trois Coupes du Monde et en a sauvé autant, des grandes, dans les tribunes d'Australie, de France et de Nouvelle-Zélande, sans parler des matchs du XV de France auxquels il assiste régulièrement. Pourtant, ce ne sont pas ces références incroïables, dont augurait la date de naissance du futur député, qui nous ont incité à l'effectuer, après ou avant plusieurs personnalités de l'ovale, un détour par Saint-Pierre de Trivisy. De ce village de 620 habitants dans les monts de Lacaune, équidistant de Castres et d'Albi, notre talonneur a été maire douze ans, plus jeune maire de France au demeurant. Depuis son service militaire, effectué dans la marine à Toulon, il était lié avec un certain Marcel Guisard, originaire de Saint-Pierre de Trivisy qu'il quitta durant l'occupation pour échapper au STO. Ce petit in très tôt, Marcel Guisard avait été élevé par sa sœur Marie, de vingt ans plus âgée, elle ne s'était pas mariée. Elle avait accompagné son frère à Marseille où il travaillait sa carrière dans l'administration fiscale, un métier-ovale sur deux, ils vivaient chers eux, à Cannes, le jeune Philippe en permission. Celui-ci devint, en quelque sorte, « un fils adoptif virtuel ». Quand Marcel, à sa retraite, est Maria revint en Midi-Pyrénées pour s'installer à Tournefeuille, dans la banlieue toulousaine, la relation avec le fils adoptif s'en trouva facilitée. Philippe venait sur les deux personnes qui aimaient bien, à l'occasion, se rendre à Saint-Pierre : le maire leur faisait part des projets de la commune et... de sa pauvre.

Marie est décédée en 1993 et le malade d'Alzheimer s'est déclinée chez Marcel Guisard à la veille de ses 80 ans. Il s'est éteint en 2004 sans avoir réalisé son rêve : voir un match du XV de France à Saint-Denis. Parmi ses dernières volontés, figurait





Au carnaval - Albi



Avec le comité des fêtes - Brassac



Visite de l'association Ensemble - Castres



Visite de l'épicerie sociale - Saint-Juéry



Visite de l'exploitation Felines - Murat-sur-Vèbre



Inauguration de la maison des services publics - Villefranche d'Albigeois



Rencontre civique écoles du réalmontais - Réalmontais



Visite OVI plateau central - Valence d'Albigeois



Visite du Prefet - Communauté de commune Sidobre - Vals et Plateaux



Inondations : Philippe FOLLIOT à la station d'épuration - Roquecourbe

LA SEMAINE-TYPE DU DÉPUTÉ

Lundi

en circonscription

- Rendez-vous permanence parlementaire à Castres et réunion équipe ou permanence parlementaire dans un chef-lieu de canton
- Rendez-vous Saint-Pierre de Trivisy et Communauté de communes *l'après-midi*
- *En soirée* réunion avec les communes, les associations ou autres manifestations...

Mardi

à l'Assemblée nationale

- Réunion avec mon assistant parlementaire à Paris pour faire le point sur les dossiers et la semaine à venir
- Réunion du Groupe UDI pour définir les prises de parole et les positions sur les textes
- *15h* : Questions au Gouvernement
- *16h* : Suite des débats en séance, réunion de commissions..
- *Dès 21h* : séance de nuit

Mercredi

à l'Assemblée nationale

- *Le matin* : réunion de la commission de la Défense et divers rendez-vous
- *15h* : Questions au Gouvernement
- *16h* : Suite des débats en séance, réunion de commissions..
- *Dès 21h* : séance de nuit

Jeudi

à l'Assemblée nationale ou sur le terrain, selon l'agenda

- Séance et débat en commission de la Défense, diverses réunions ou questions orales sans débat
- Visites sur le territoire, permanences cantonales ...

Vendredi

en circonscription

- *Le matin* : "Café au café" rencontre avec le député ou rendez-vous permanence parlementaire
- Séance au Conseil Départemental
- Visite des communes, des entreprises et rendez-vous divers
- Inaugurations, vernissages ...

Samedi et dimanche

en circonscription

- Inaugurations, manifestations culturelles ou sportives, fêtes, foires, réunions, rencontres avec des associations....

L'ÉQUIPE PARLEMENTAIRE

Une équipe à votre service :

PERMANENCE PARLEMENTAIRE ASSEMBLÉE NATIONALE

CASTRES

3, boulevard des Lices
81100 Castres

Téléphone : 05 63 71 29 23

PARIS

101, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Téléphone : 01 40 63 71 86

ALBI

132, Avenue du Colonel Teyssier
81000 Albi

Téléphone : 05 63 54 91 88

PHILIPPE FOLLIOU VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS :

- LES LUNDIS ET JEUDIS À CASTRES
- LES MARDIS ET MERCREDIS À PARIS
- LE VENDREDI À ALBI

PERMANENCES TRIMESTRIELLES DANS LES CHEFS-LIEUX DE CANTON

www.philippe-folliot.fr

contact@philippe-folliot.fr

facebook 

twitter 



Merci Gisèle !

Rares sont les personnes et surtout en politique, qui font l'unanimité. Gisèle DEDIEU, ma fidèle et dévouée suppléante fait partie de celles-ci : par son implication et son engagement à mes côtés, par sa bienveillance, sa disponibilité, sa faculté d'écoute mise au service de tous, plus qu'une suppléante, plus qu'une collaboratrice, elle est une amie et surtout un exemple à suivre.

Gisèle DEDIEU a choisi, ce que je regrette mais comprends très bien, de prendre du recul tout en continuant de s'engager pleinement pour la ville d'Albi.

Elle n'est pas encore partie qu'on redoute déjà qu'elle ne nous manque et du fond du cœur en mon nom, en celui de ses collègues et je pense, en votre nom à tous, on peut lui dire :

MERCI GISÈLE ! ■

JE SOUHAITE SOUTENIR L'ACTION DE PHILIPPE FOLLIOU AGIR POUR DEMAIN BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN

NOM

TELEPHONE

PRENOM

COURRIEL

ADRESSE

.....

.....

Je souhaite m'abonner à la lettre internet

Je choisis la cotisation...	Je verse...	Je bénéficierai d'un avoir fiscal de...	Cela me revient à...
Taux Réduit *	<input type="checkbox"/> 10 €		
Normal	<input type="checkbox"/> 30 €	20,00 €	10,00 €
Couple	<input type="checkbox"/> 45 €	30,00 €	15,00 €
Soutien	<input type="checkbox"/> 60 €	40,00 €	20,00 €
Honneur	<input type="checkbox"/> 100 €	66.66 €	33,33 €
Je fais un don de...	<input type="checkbox"/>€	2/3 du montant	1/3 du montant

* Étudiant - Sans emploi - non imposable.

**Ouvre droit à la déduction d'impôts de 66% conformément à la loi - reçu fiscal adressé en début d'année

Chèque à renvoyer à l'ordre de l'association de financement d'Agir Pour Demain

3, boulevard des Lices - 81100 CASTRES - Tél. 05 63 71 29 12

agirpourdemain@philippe-folliot.fr



Aux élections législatives de 2012 Philippe FOLLIOU a été élu sur une des nouvelles circonscriptions de notre département. En effet, notre département en a perdu une à la faveur d'un redécoupage électoral sensé correspondre à des seuils de population. La 1^{ère} circonscription du Tarn est donc bien plus étendue qu'auparavant.

Lors du mandat pour lequel il a été reconduit de 2012 à 2017, Philippe FOLLIOU a tenu à rester un élu de terrain, proche du territoire et de ses habitants malgré la dimension de son territoire d'élection. C'est pour cela qu'il n'a eu de cesse de sillonner la circonscription, à tel point qu'**en 5 ans il a parcouru deux fois plus de distance que lors de la précédente législature, soit environ 200 000 km !**

EN CIRCONSCRIPTION – LES GRANDS CHIFFRES

